



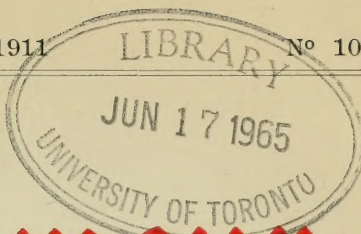


BX  
1355  
S4  
année 7  
10.10

7<sup>ÈME</sup> ANNÉE

MAI 1911

N<sup>o</sup> 10



# Le Semeur

Organe de l'Association Catholique de la Jeunesse  
Canadienne-française

## SOMMAIRE

	PAGES
Son Excellence Monseigneur Stagni .....	265
La moelle des lions ( <i>poésie</i> ).....	Lionel Montal 266
Ce qu'un jeune Canadien doit étudier.....	La Rédaction 269
Un projet qui a du bon.....	274
Une conférence du Dr Baril.....	275
Le boycottage est-il permis?.....	Edmond Lebrun 277
Le Conseil fédéral.....	Le Comité Central 279
A propos de réciprocité ( <i>lettre</i> ).....	E.-B. Biggar 281
Tous chaleureusement invités.....	282
Chronique des cercles.....	Guy Vanier 283
Notes et commentaires: L'ARGOT.— LA FERTILITÉ DE QUÉ- BEC.— L'APOSTOLAT.— MUTUALITÉ CATHOLIQUE ET CANA- DIENNE-FRANÇAISE.— LOUIS RIEL.— STATISTIQUES FÂ- CHEUSES.— REVENONS AUX MÉTHODES CLASSIQUES.— LES STATISTIQUES DU P. KROSE, S. J.— LA CRISE EN ESPAGNE	290
Bibliographie .....	IX

Bureau de Poste, casier, 2183

Montréal

M. C. Gagnon  
Sept. 11

# LE SEMEUR

Paraît au commencement du mois

## ABONNEMENTS

Canada, Angleterre et États-Unis . . . . .	\$1.00
Autres pays . . . . .	6 fr.
Membres des <i>Cercles</i> ou <i>Élèves des pensionnats</i> . . . . .	\$0.50
(60 cents pour Montréal et États-Unis.)	

L'abonnement est *strictement payable d'avance*. La date jointe à l'adresse de l'abonné indique la fin de l'abonnement et tient lieu de reçu.

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du SEMEUR, les renseignements sur l'Association, les commandes d'objets ou les remises d'argent doit être adressé: LE SEMEUR, casier postal, 2183, Montréal.

**Envoi d'argent.** — Le meilleur mode de remise est par *bon postal*. On recommande aussi l'emploi du *mandat de poste* et du *mandat sur express*. Les *chèques de banque* doivent être marqués *payables au pair à Montréal*, et faits, ainsi que les *bons* et *mandats*, au nom suivant: "LE SEMEUR", Montréal.

**Correspondance.**—Les communications particulières aux divers membres du Comité Central doivent être envoyées à leurs adresses respectives.

## Comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française

*Président*: V.-E. BEAUPRÉ, ingénieur civil 502 rue St-Hubert, Montréal.

*Vice-Présidents*: CAMILLE TESSIER, avocat, 614 rue St-Denis, Montréal

ARTHUR SAINT-PIERRE, journaliste, 784, Marie-Anne, Montréal

*Secrétaire*: GUSTAVE MONETTE, étudiant en droit, Université Laval, "

*Secrétaires-Correspondants*: HENRI LACERTE, étudiant en droit, Université Laval, Montréal.

GUY VANIER, étudiant en droit, 180, Mance, Montréal

*Trésorier*: E. LAVERGNE, agent d'immeubles, 22, Ste-Clotilde, Montréal

*Gérant du "Semeur"*: EMILE GIRARD, comptable, 160, St-Jacques, Montréal

*Aumônier-Directeur*: R. P. EDGAR COLCLOUGH, S. J., 232, Bleury, Montréal

## Comité général de l'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine

LOUIS PERRAS, président, 359, rue North Front, New Bedford, Mass.

FORTUNAT BELLEAU, 1er vice-président, Lewiston, Me.

NAPOLÉON-J. BARBEAU, 2me vice-président, Salem, Mass.

L.-ADOLPHE ROBERT, secrétaire, The Kennard Bldg., Manchester, N. H.

ANTONIO LALIBERTÉ, trésorier, New-Bedford, Mass.

ABEL GUILLEMETTE, secrétaire-correspondant, Central Falls, R. I.

LOUIS BRETON, secrétaire-correspondant, Waterville, Me.

O.-D. RICARD-TESSIER, administrateur, Guérin Spinning Co. Woonsocket, R. I.

M. l'abbé ALPHONSE GRATON, curé, aumônier-directeur, 36, rue Slater,  
Pawtucket, R. I.



# LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR

— Est garantie par —  
l'achat de Produits de marques connues

*Voici des marques de choix, vous serez sûrs d'être bien servis si vous insistez pour les avoir auprès de votre fournisseur. Refusez les substitutions.*

Champagne Cardinal

Vin Sherry Diez Hermanos

Vin tonique Banyuls-Bartissol

Vin Bacchus, Apéritif

Liqueurs françaises Garnier

## EAUX DE VICHY:

" Source St-Nicolas "

" Source La Neptune "

" Source Capitale "

" Source Sanitas " (gazeuse)

## LIMONADES DE VICHY AU GAZ NATUREL DES SOURCES

" La Savoureuse "

" St-Nicolas "

Bourgogne Mousseux de Morin,  
Père & Fils

Vin de Port en bouteilles

"Minerva"

Vin de Port en bouteilles

"Braganza"

Vin blanc en bouteilles

"Roi Emmanuel"

Bière Bass, embouteillée par  
Johnson

Lager Miller High Life, Milwaukee

Extrait de Malt Miller, Milwaukee

Porter Burkes, embouteillé par  
Johnson

Jus de Pomme, Duffy & Co.

Jus de Raisin, Duffy & Co.

Champagne de Pomme,

Duffy & Co.

Vinaigre de Pomme, Duffy & Co.

Si votre fournisseur n'a pas ces marques, adressez-vous à

**Laporte, Martin & Cie, Limitée, Agents**

**568, rue St-Paul, Montréal**



# MEDAILLES INSIGNES

NOUS fabriquons toutes sortes de médailles en or, en argent, etc., pour prix de concours dans les classes ou les joutes sportives; et nos insignes et écussons pour les multiples sociétés sont des plus variés.

NOUS ENVOYONS NOTRE CATALOGUE GRATIS



CARON FRÈRES, 233 - 239, rue Bleury, Montréal

## J.-E. CARREAU, Limitée

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Orfèvreries, Ornaments; Mérimos, Vêtements ecclésiastiques, etc.



Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues, Tableaux, Chemins de Croix (en peinture, sur toile ou en relief), Drapeaux, Bannières, Décorations pour Sociétés, Autels, Bancs et Confessionnaux. Vins de messe approuvés. Huiles de table, huile de sanctuaire (brûlant huit jours). Fleurs et bouquets; Lustres en Cristaux, Braises, Encens, etc.; liste de prix et photographies envoyées sur demande.

No 16 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, ancien numéro 1664

## L'Alliance Nationale Société de bienfaisance et d'organisation nationale

BÉNÉFICES

Indemnité aux malades: \$5.00 par semaine.  
Indemnité aux invalides. Pension aux vieillards. Certificat de participation acquise, après 10 et 20 ans. Capital-héritage. Au décès d'un sociétaire: \$500, \$1000 \$2000 et \$3000.

Effectif: 20,665 membres au 1er juillet 1910

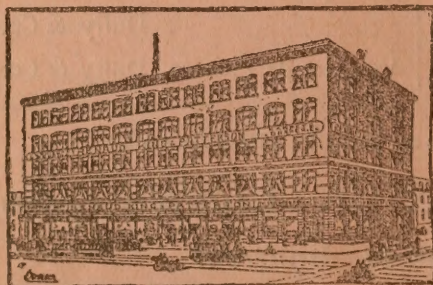
CAPITAL ACCUMULÉ

au 31 octobre 1910:

Caisse de dotation.....	\$1,074,462.27
" des malades.....	265,933.88

Total: \$1,340,396.15

Bureau principal: 7, PLACE D'ARMES, Montréal



Tél., Up., 681 et 682

## Renaud, King & Patterson

Meubles, Literie, Rideaux, Tapis, etc.

740 ouest, rue Sainte-Catherine  
Coin de la rue Guy.

Frère au client de mentionner LE SÈMEUR



TÉL. BELL,  
MAIN, 283.

Letourneux, Fils & Cie

Tél. Marchands,  
326

IMPORTATEURS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peintures,  
ETC., ETC.

57 & 59 est, rue Notre-Dame,  
Montréal.

## N. COLLIN & CIE

Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montréal

MARCHAND EN GROS ET EN DÉTAIL

d'Épiceries, Vins, Liqueurs et Provisions

SPÉCIALITÉ : Vin de messe approuvé, Huile d'olive pour sanctuaire, Huile pour lampions, Chandelles. Toute commande remplie avec soin et attention.




## Examen des Yeux Gratis



Ne **NÉGLIGEZ** aucun mal d'**YEUX**, la **VUE** est trop **PRÉCIEUSE**.  
Toute **LUNETTERIE** non faite **SUR COMMANDE** est toujours **NUISIBLE**.  
N'achetez jamais des **VENDEURS AMBULANTS** ni aux **MAGASINS-À-TOUT-FAIRE**.  
Rien ne remplace l'**EXAMEN** des **YEUX** par un savant **SPÉCIALISTE**.  
Si vous tenez à **GUÉRIR** vos **YEUX** sans drogues, opération ni douleur,



ALLEZ à  **L'INSTITUT D'OPTIQUE**

VOIR ET CONSULTER LE

## Spécialiste Beaumier

LE MEILLEUR DE MONTRÉAL

144 est, rue Sainte-Catherine,

Près avenue Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **CAS** difficiles, **DÉSESPÉRÉS**;  
Pose **YEUX ARTIFICIELS**, **NATURELS** à se tromper;  
**FABRIQUE** et **AJUSTE** lui-même, depuis 25 ans, **LUNETTES**, **LORGNONS**, etc.  
Ses nouveaux "**VERRES TORIC**" à **ORDRE** sont **GARANTIS**  
pour bien **VOIR** de **LOIN** et de **PRÈS**, pour tracer, coudre, lire et écrire.

**AVIS.** — **PRENEZ GARDE!** Pas d'agents sur le chemin pour notre **Maison Responsable**.  
Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.  
Heures de Bureau: de 9 h. à 9 h.. tous les jours. (Dimanche, de 1 h. à 4 h.)

# Bloc Balmoral



*Harnais,  
Selles,  
Couvertes  
à  
chevaux,  
Valises,  
Malles,  
Sacs de  
voyage.*

*La montagne Limitée*

**rue Notre-Dame, ouest**  
**Montréal**

# P. Poulin & Cie

MARCHAND DE

**Volailles, Gibier et Œufs**

Grand choix — Première qualité  
Prix raisonnables

*Une visite est sollicitée*

**36 à 39, Marché Bonsecours**  
Phones, Main 1103 et 1104

Ph. de jour: E. 610 Ph. de nuit: M. 4489

# Fred. Moquin

**PLOMBIER-SANITAIRE**

Pose et répare: Appareils  
de chauffage, Toitures, Tu-  
yaux à eau et à Gaz, Fils  
électriques, etc. :: :: ::

**11, rue Balmoral, Montréal**

# G.-T. Brodeur

**BOULANGER**

Pain français et de fantaisie

244, rue Fabre, Montréal



*Fournisseur de plusieurs  
collèges et communautés  
religieuses: COLLÈGE STE-  
MARIE, LOYOLA COLLEGE  
etc., etc.*

# Léonard Frères,

**MARCHANDS DE POISSONS**



**20, 22, 24 et 26 Place d'Youville**

**MONTRÉAL**

Toutes sortes de

**Poissons frais,  
salés et fumés,**

toujours en main.

**SPÉCIALITÉ:**

*Fournisseur des communautés*



Tél. M.  
3 9 8 3

**NORMANDIN & DESROSIERS**

Assurances | Prêts d'argent.

232,

rue St-Jacques.

Délicatesse de **Vin de Messe CASELLES**  
Bouquet et Pureté

En 1895, le Vicaire général de l'Archidiocèse de Tarragone, Raymond Guillamet atteste que CASELLES & CIE sont des marchands réputés excellents catholiques et que les prêtres peuvent en toute sûreté user de leur vin pour la messe: *Ex veris uvis sine alterius substantiæ additamento.*

Certificat vu et approuvé par W. C. Martin, chanoine de l'archevêché de Montréal.

En usage dans les principales communautés du Canada.  
Echantillon fourni gratis sur demande.

**BOIVIN, WILSON, & CIE, 520, rue St-Paul, Montréal**  
(Seuls agents pour le Canada.)

**SALONS D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE**

**ROD. CARRIERE - HENRI SENECAI**

OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

205 et 207 rue STE-CATHERINE EST, Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet,  
MONTREAL.

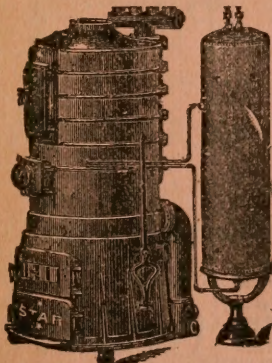


Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de **Thermomètres, Baromètres**, de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: — A l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi.  
Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m. Téléphone Bell Est 2257.

APPOINTEMENTS PAR TÉLÉPHONE.



TÉL. BELL, MAIN; 2235

**T. LATOURELLE**

SUCCESSEUR DE

**BLOUIN, DESFORGES & LATOURELLE**

Plombier, Poseur d'Appareils à Gaz, de Chauffage à Eau  
Chaude et à Vapeur, etc.

Appareils à Vapeur pour Buanderie et Cuisine. Couvreurs en Ardoises, Métaux, Gravières, Négociant en Métaux pour Gaz, Eau et Vapeur, Tuyaux en Fer, Plomb, Pompes, etc. Travaux de Chauffage et Plombage pour Edifices Publics, Eglises et Couvents, une Spécialité

6 ouest, rue Craig, - - - Montréal.

# LE PACIFIQUE CANADIEN

Des Trains Vestibules Circulent  
comme suit :

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Montréal et Ste-Anne de Beaupré  | } Les Célèbres<br>Sanctuaires         |
| Montréal et Cap-de-la-Madeleine  |                                       |
| Montréal et Québec   |                                       |
| Montréal et Ottawa (Ligne Courte)  |                                       |
| Montréal et Ottawa (Rive Nord)   |                                       |
| Montréal et Joliette   |                                       |
| Montréal et St-Gabriel   | } Les<br>Incomparables<br>Laurentides |
| Montréal et Ste-Agathe   |                                       |
| Montréal et Nomining   |                                       |
| Ottawa et Maniwaki   |                                       |
| Montréal et les Chûtes Shawinigan  |                                       |
| Montréal et } St-Jean, N.E., Halifax et<br>les Provinces Maritimes                           |                                       |
| Montréal et } Manchester, Nashua, Lowell,<br>Boston et la Nouvelle Angleterre                |                                       |
| Montréal et Toronto, Détroit et Chicago  |                                       |
| Montréal et { St-Paul et Minneapolis via<br>Sault-Ste-Marie                                  |                                       |
| Montréal et { Fort William, Winnipeg,<br>Vancouver, Le Kootenay<br>et les Côtes du Pacifique |                                       |

Wm. Stitt.                      **Emile J. Hébert,**  
Agent Gen. des Voy.      Agt. Gen. Dept. des Voy.

Tél. Bell, Main, 5954

Marchands, 198

## “Mikado”

ALBERT MILLAIRE, Prop.

Marchand de

CIGARES, PIPES, TABACS, ETC.

54, rue St-Jacques, Montréal (en face de  
'La Presse')

Bienvenue aux membres de l'A. C. J. C.



Tél. Main, 3555

**CAMILLE TESSIER**  
AVOCAT

308, "The Quebec Bank" 11, Place d'Armes,  
MONTREAL

J. H. PAQUIN

A. PAQUIN

**The Archambault Oysters Co.**  
IMPORTATEURS

Huitres ouvertes et en écailles

Tél. Bell. E. 1765 94½ St-Chs-Borromée  
Marchand 365  
Le soir E. 1129 MONTREAL

**Aberdeen Granite**  
and Marble Works

**F. HAWKINS**

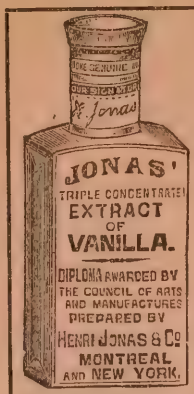
SCULPTEUR DE MONU-  
MENTS en Granit et en  
Marbre de tous pays. - -

160 à 166 rue Bleury,  
MONTREAL.



**40 Années de Succès**

LES EXTRAITS  
CULINAIRES



**Jonas**



Sont en vente  
chez tous les  
épiciers

**Ils sont les meilleurs**

**FRS. MARTINEAU**

MARCHAND DE

Peintures,  
Ferrergeries,  
Huiles, Vernis,  
Vitres, Tapisseries,  
Matériaux pour plombiers

721 et 723 est,

**RUE STE-CATHERINE**

MONTREAL

Succursale: 417, rue Centre,  
Pointe St-Charles



**GAZELLE**

La meilleure marque de conserves  
Fruits, Légumes, Poisson

## Deux beaux livres pour les prix

**LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE A QUÉBEC EN 1908.** — Bel in-8 de 460 pp. avec gravure-frontispice en trois couleurs et huit pages de gravures hors texte groupant 56 portraits. Prix: \$1.15 franco.

**LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE A OTTAWA EN 1910.** — In-8 de 150 pp. Prix: \$0.40 franco. Remise de 20% à la douzaine.

CONDITIONS SPÉCIALES AUX MAISONS D'ÉDUCATION

Casier postal, 2183.

«LE SEMEUR,» MONTREAL.



## Le seul chemin de fer à double voie

entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, London, Detroit, Chicago et les principales villes du Canada. Le plus long réseau ininterrompu et à voie double qui soit au monde sous une seule direction.

### CARACTÉRISTIQUES

La chaussée est reconnue comme la meilleure. Le service des wagons-restaurants est sans rival. L'aménagement moderne comprend les wagons-lits Pullman sur les trains de nuit directs; les wagons-salons avec bibliothèque et les wagons-restaurants pour le café ou le dîner sur les trains de jour directs.

On est sûr d'avoir ce qu'il y a de mieux en tout.

### L' "INTERNATIONAL LIMITED"

**LE TRAIN LE PLUS BEAU ET LE PLUS RAPIDE DU CANADA**

circule tous les jours de l'année entre Montréal, Toronto, Hamilton, London, Détroit et Chicago.

Ecrivez à n'importe quel agent de la Compagnie pour un exemplaire de "Trains 3 and 4" qui donne une description de la route.

**W. E. DAVIS,**

*Pass. Traffic Manager,*  
MONTREAL

**G. T. BELL,**

*Ass. Pass. Traffic Manager,*  
MONTREAL

**H. G. ELLIOTT,**

*Gen. Pass. Agent,*  
MONTREAL

P. DESERRÉS      MAIN 3101      S. DUDEMAINE

# INTERNATIONAL ELECTRIC CO.

FOURNITURES POUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ ET À L'ÉLECTRICITÉ  
REPARATIONS DE MOTEURS, DYNAMOS, ETC.

97 RUE BLEURY      MONTREAL



# Le Semeur

7ième année

MAI 1911

No 10

## SON EXCELLENCE MONSIEUR STAGNI

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AU CANADA



A présence parmi nous d'un représentant de Sa Sainteté Pie X est une preuve tangible de la sollicitude du Père commun des fidèles pour le nombreux troupeau qui lui a été confié.

Aussi l'arrivée de Son Excellence Monseigneur Stagni, délégué apostolique qui vient serrer plus intimement les doux liens qui nous unissent à Rome, a-t-elle été saluée avec un vif enthousiasme par tous les catholiques du Canada.

Fondée dans le but de grouper les jeunes gens et «de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie», L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE n'a pas à faire une profession de foi avant de prier Son Excellence de vouloir bien agréer le filial hommage d'entière soumission et de parfait dévouement de tous ses membres.

Notre bataillon de jeunes s'honore d'une bénédiction particulière du Saint-Père, de l'approbation et des encouragements des anciens délégués apostoliques et de tous les évêques canadiens-français. Son plus ardent désir est de se rendre chaque jour moins indigne de la bienveillance et de la confiance qu'on ne cesse de lui manifester. L'Association de la Jeunesse sait d'avance que, si elle reste fidèle à son programme, Son Excellence Monseigneur Stagni, à l'exemple du divin Maître qui aimait les jeunes gens, portera parfois sur elle un regard de paternelle bienveillance.

L'Association Catholique de la Jeunesse formule des vœux et adresse au ciel des prières pour que le séjour de Son Excellence au Canada soit avantageux à la religion, consolant pour le Saint-Père et agréable à celui qui devra, comme parle l'Évangile, «porter le poids du jour et de la chaleur.»

## LA MOELLE DES LIONS

Je n'ai rien lu de vous, ô tomes somnifères  
Où pâlisent les fronts des frivoles liseurs:  
Ma jeunesse a vécu pour des causes plus fières,  
Dans la haine toujours des gris et sots auteurs!

Je n'ai rien lu de vous, ô tomes éphémères  
Qui glissez le poison sous la traîtresse fleur;  
Sur votre rêve vide en vos pages amères,  
Je n'ai penché mon front d'adolescent rêveur!

Je n'ai rien lu de vous, ô tomes pleins d'ordures  
Qui suintez l'égout, le bouge infect et noir:  
On m'avait dit: «Contre eux, les tueurs d'âmes pures,  
Enfant, ne lutte pas, mais passe sans les voir!»

Je n'ai rien lu de vous, ô tomes déicides  
Qui troublez l'âme neuve et poignardez sa foi:  
On m'avait dit: «Contre eux, les meurtriers perfides,  
Sois fort, tiens-toi debout, jeune homme, et défends-toi!»



Et j'ai penché mon front sur tes pages sublimes,  
 Évangile du Christ! j'ai lu le Verbe-Dieu:  
 Lueurs tombant en nous des éternelles cimes  
 En vol d'étoiles d'or qu'échappe le ciel bleu.  
 En ce temps-là, je vis s'épandre une semence;  
 La main du Grand Semeur fit son grand geste encor,  
 Et le bon vent du ciel, soufflant en véhémence,  
 Sur les guérets du monde égrena les blés d'or!

\* \* \*

Quand je fus au bel âge où le verbe sonore  
 Soulève et grise l'âme; où les devoirs, hauts, grands,  
 Les sublimes devoirs, ceux qu'un éphèbe adore,  
 Ne sont jamais si beaux qu'en de beaux vers vibrants,  
 O Corneille, c'est toi qui grisas ma jeunesse!  
 Je lus, en frémissant, l'incomparable vers  
 Où tu verses au cœur l'incomparable ivresse;  
 J'écoutai le parler de tes héros si fiers:  
 De Rodrigue à l'honneur immolant sa Chimène,  
 Du martyr Polyeucte, idéal du grand cœur,  
 D'Horace, mâle fils de la vertu romaine,  
 D'Auguste devenu plus grand que la grandeur...  
 Et lors, je vis qu'une âme ardente, jeune et pure,  
 Qu'empoignèrent les héros, ceux-là qui sont les tiens,  
 Ne peut frémir en vain des échos d'une armure,  
 En vibrant sous le choc des vers cornéliens!

\* \* \*

Mais quand, plus tard, grandi, j'en fus là de ma route  
 Où le grave avenir, mont dantesque et géant,  
 Rude chemin bordé de l'espoir et du doute,  
 Et côtoyé, sans fin, d'un abîme béant...  
 M'apparut brusquement au soir de mon enfance,  
 Contre mon cœur peu fort que je sentis faiblir,—  
 Comme au temps de jadis l'aède de Florence,  
 J'appelai des soutiens pour monter sans fléchir.  
 Et c'est toi qui, pour lors, ô jeune pair de France,  
 A féale figure, au geste de croisé  
 Qui pour dire *Sursum!* à mon adolescence,  
 Beau comme un idéal devant moi t'es posé!

Je lus ta *Vie* où vibre un souffle de croisade,  
 Tes *Lettres* où l'éphèbe annonce un chevalier,  
 Tes *Discours* encore pleins d'échos de canonnade  
 Et de ce verbe fort que rien ne put lier,  
 Je lus, Montalembert, le meilleur de ta plume.  
 Et donc, j'appris de toi, comme on sert ses devoirs.  
 J'aimai, pour t'avoir vu cœur serein sur l'enclume,  
 La fière majesté des sublimes espoirs.  
 L'erreur un jour laissa ta gloire inachevée;  
 Ton glaive s'égara; mais paladin féal,  
 Tu ne frappas jamais que visière levée,  
 Et du poing droit et franc qui guidait Durandal!

\* \* \*

Et lorsqu'un jour, pour moi, vint l'âge de jeune homme;  
 Quand des soucis plus grands eurent blessé mon front,  
 Je voulus des auteurs, ceux que *Maîtres* l'on nomme,  
 Où s'apprend, pour la foi, l'art de venger l'affront,  
 Et d'un élan vainqueur foncer sur la *chiennaille*:  
 J'ouvris Maistre et Veillot. . . Les superbes jouteurs!  
 Oh! les beaux coups de lance! oh! la bonne bataille!  
 Moi, j'aime les soldats, j'adore les lutteurs!  
 J'aime les coups de plume en rude acier trempée;  
 J'aime l'alerte pointe aux coups libérateurs,  
 Drus, flamboyants et droits comme des coups d'épée.  
 Et vous fûtes, héros, les immortels jouteurs!  
 Quand forlignait l'honneur, quand mourait le courage,  
 Quand du Voltaire ancien les blêmes descendants  
 Imposaient à nos fronts la honte du servage,  
 Prenaient nos Gibraltars déserts, tambours battants,  
 Vous disiez, vous: «Chrétiens veut dire militants!»  
 Vous forgiez une lame en nos fers d'esclavage,  
 Et dans de fiers appels dont vibre encor notre âge,  
 Sonnant la bonne charge à grands coups de clairons,  
 Droits, sous les libres cieux, vous redressiez nos fronts!

\* \* \*

Ephèbe qui, parfois, dans les brumes dorées  
 Qui s'en viennent pâlir l'aube de tes vingt ans,

As rêvé, pour demain, des batailles sacrées. . .  
 Voudrais-tu prendre file aux rangs des militants?  
 Veux-tu, comme les preux, manier grande épée?  
 Veux-tu, dans un grand cœur, porter un grand amour?  
 Veux-tu tenir au poing la plume bien trempée?  
 Veux-tu dire: «Présent!», quand viendra le grand jour?  
 Éphèbe, veux-tu, toi, quand les trempes sont veules,  
 Tant de cœurs sans fierté, tant de devoirs trahis,  
 Quand aux causes de Dieu vont quelques âmes seules,  
 Veux-tu rester au Christ, rester à ton pays? . . .  
 O jeune, écoute bien: aux indomptables âmes,  
 Il faut les âpres monts, il faut l'air des sommets;  
 Il est des mets choisis qui conviennent aux femmes,  
 Aux fils de race il faut de plus solides mets!  
 Il est des vins trop doux; n'y trempe pas tes lèvres.  
 Tu veux être des fiers dans les fiers bataillons:  
 Qu'aux enfants des trembleurs soit la moelle des lièvres,  
 À toi, mon chevalier, *la moelle des lions!*

Lionel MONTAL

## CE QU'UN JEUNE CANADIEN DOIT ÉTUDIER

### LA PRÉPARATION AU RÔLE SOCIAL



N a souvent remarqué que les Canadiens français sont en général fort habiles dans l'exercice de leur profession: nous avons des juges et des avocats éminents, des médecins distingués par leur savoir, des ingénieurs d'une compétence indiscutée, nombre de professeurs parfaitement qualifiés, quelques littérateurs et journalistes d'un réel mérite. La province de Québec possède donc un certain nombre de spécialistes qui lui font honneur et il convient de s'en réjouir à une époque où la spécialisation à outrance est décidément à la mode.



On a aussi remarqué que très rares sont ceux des nôtres qui ont une culture générale un peu sérieuse, ou cherchent à acquérir une compétence spéciale hors du domaine strictement professionnel. C'est sans contredit un déficit personnel et un grand désavantage au point de vue national. Pour s'intéresser à un problème il faut tout d'abord en connaître les données; pour exercer une influence sérieuse dans le milieu où l'on vit et une action féconde sur les destinées du pays, il ne suffit pas d'être un honnête citoyen et de bien remplir son devoir professionnel, il faut encore être en mesure de traiter certaines questions d'une portée plus générale, d'orienter et guider l'opinion, soit en public, soit privément, à travers le dédale de préjugés et d'erreurs que l'égoïsme, individuel ou collectif, complique savamment pour capter la bonne foi des foules et servir de mesquins intérêts.

Aux membres de l'A. C. J. C. il importe de se renseigner le mieux possible sur les plus importantes de ces questions, afin de n'être pas pris au dépourvu, afin de ne pas marcher dans les ténèbres à la suite de guides aveugles, afin de ne pas être les dupes faciles de meneurs clairvoyants dont le patriotisme n'est pas à la hauteur de l'intelligence.

Pour se préparer à leur rôle social les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui ont le précieux avantage des *cercles d'études* où, sans préjugés ni passion, on peut examiner à loisir et juger au mérite chaque question, où l'on peut acquérir, non pas une compétence absolue sur tant de problèmes complexes, mais au moins cette disposition d'esprit qui permet de douter avant de se prononcer à la légère et prendre sur le champ un parti définitif.

Ainsi dans notre classe dite *instruite*, combien de braves catholiques ont des notions singulières, parfois incomplètes ou inexactes, d'autres fois absolument fausses, sur les rapports véritables entre l'Église et l'État. Ils ont puisé ces préjugés

chez les juristes gallicans de l'ancien régime ou, plus ordinairement, chez certains journalistes peu scrupuleux qui savent adapter les principes aux besoins de la polémique courante, ou les faire fléchir selon les nécessités politiques du jour. On pourrait aussi compter bien facilement ceux des nôtres qui ont une doctrine sociale tant soit peu sûre, ou peuvent discuter sérieusement les problèmes économiques.

Dans la classe moyenne des villes, combien se tiennent au courant de l'importante question ouvrière? Quels sont les droits et les devoirs du patron, les droits et les devoirs de l'ouvrier? Quelles revendications sont légitimes, quelles autres sont injustes ou inopportunes dans l'état social où la Providence nous a placés? Quelles lumières l'expérience des autres peuples peut-elle apporter, en tenant compte des milieux, à la solution de problèmes du même ordre au Canada?

Dans l'intéressante classe agricole, combien se préoccupent de l'angoissant problème de l'exode rural et s'efforcent de découvrir et d'appliquer les méthodes les plus propres à améliorer la culture et à enraciner au sol l'agriculteur?

On agit par sentiment, par impulsion, sur des données incomplètes ou après un examen superficiel; on s'emballé et l'on déclame, au lieu de se renseigner soigneusement, puis de procéder avec ordre et méthode. Non, non, la science ne s'improvise pas; elle requiert un labeur patient, incessant; elle exige une forte discipline intellectuelle chez ceux qui commandent ou dirigent; on s'y dérobe parfois, trop souvent même; de là les défaillances et les défauts dans l'action. Il serait facile d'en fournir de nombreux exemples.

Ainsi, parlant en général et tenant bon compte des exceptions brillantes peut-être mais trop peu nombreuses, il est certain que la députation canadienne-française au Parlement fédéral n'a pas, depuis 1867, joué le rôle qu'elle aurait pu jouer à ce poste d'honneur où, par suite de notre position

particulière et singulièrement délicate, tout le reste de la Confédération a les yeux sur elle; je veux dire qu'elle n'a pas ordinairement pris une part assez directe, assez intime, à l'étude en commun et au règlement des multiples questions d'intérêt général. Il suffit de parcourir *les Débats*, année par année, pour s'en convaincre. Et pourtant à Ottawa, précisément, je le répète, à cause de la position particulière et singulièrement délicate que nous occupons au milieu des autres groupes parlementaires, à cause de la perpétuelle mise en évidence des nôtres en face de l'élément anglais, il nous faudrait en nombre des représentants actifs et de toute première valeur. On a adressé des éloges mérités à plusieurs de nos compatriotes sur leur compétence en Parlement; nous désirerions que ces éloges fussent mérités par un nombre beaucoup plus grand encore.

Et cela s'explique. Les aptitudes et les connaissances requises pour exercer une saine influence en Parlement ne s'improvisent pas: il faut les posséder ou les acquérir. La vraie compétence, dans un milieu comme celui-là, n'impose pas toujours ses vues, mais elle sait se faire respecter, et la lumière qu'elle projette sur les diverses questions n'en est pas moins la lumière. Aussi quand on est Canadien français et qu'on s'offre au choix de ses compatriotes pour les représenter dignement, il faut avoir à cœur de s'assurer une préparation convenable. On trouvera peut-être ces remarques désobligeantes; elles expriment un désir, un souhait patriotique: tant pis pour ceux qui se sentiraient atteints par ricochet.

La conclusion qui s'impose, c'est que notre jeunesse canadienne-française, celle de l'A. C. J. C. tout particulièrement, se doit à elle-même et doit au pays, de se préparer avec courage et constance, par une étude approfondie des principales questions d'intérêt général, au rôle social qui l'attend hors des cadres strictement professionnel.



Que dans tous nos cercles donc, outre la variété de sujets absolument nécessaire pour tenir la curiosité en éveil et sustenter la vie ordinaire, on ait sur le métier une question principale, une question de fond, qu'on tâchera d'approfondir autant que faire se peut. Mais ici encore soyons pratiques : choisissons un sujet dont l'étude sera vraiment utile aux membres et bien à la portée de leur développement intellectuel ; l'art de choisir et de graduer la matière, tout en ménageant l'intérêt, est de trop vitale importance pour être abandonné au hasard de l'improvisation. Étudier une ou deux grandes questions de ce genre par année, est-ce trop ? Nous ne le croyons pas.

Ainsi, dans les cercles un peu développés, qu'on examine sérieusement la question des rapports entre l'Église et l'État, qu'on attaque certains problèmes d'apologétique, qu'on aborde résolument, en s'inspirant des meilleurs guides, la question sociale et la question ouvrière, qu'on revienne sur la question nationale, qu'on l'envisage sous ses multiples aspects, non avec des phrases sonores et un lyrisme déclamatoire, mais avec des faits, des chiffres, des résultats d'enquêtes, des suggestions intelligentes pour l'avenir.

Notre pays a besoin d'hommes ; il en a besoin dans les conseils de la nation, il en a besoin à tous les degrés, même les plus humbles, de l'échelle sociale. Et qu'on ne l'oublie pas : pour devenir une compétence, une valeur, pour exercer une action salutaire, il faut l'étude. Et puis, tous ceux qui l'ont pratiquée le savent, la discipline de l'étude bien comprise forme admirablement le caractère.

Notre pays a besoin d'hommes et le Canada français, la province de Québec, doit en fournir sa part, et s'il est possible même plus que sa part proportionnelle. Qu'on ne l'oublie pas dans nos cercles : demain sera le successeur et l'héritier d'aujourd'hui.

LA RÉDACTION

---

---

## UN PROJET QUI A DU BON

---



DEPUIS bien longtemps on parle d'une réunion des aumôniers-directeurs de l'Association; tout le monde la désire, tout le monde comprend les grands avantages qu'il y aurait à un échange de vues, à une comparaison de méthodes, à une orientation uniforme de certaines études à promouvoir dans les cercles pour obtenir les meilleurs résultats.

On comptait toujours sur les réunions annuelles du Conseil fédéral pour mener à bon terme ce projet; mais la date choisie n'a pas, jusqu'à cette année, été trouvée favorable: elle coïncidait d'ordinaire avec la correction des examens du baccalauréat et retenait, malgré eux, bon nombre de professeurs éloignés de l'endroit de réunion.

Comment obvier à cet inconvénient? Le R. P. Archambault, S. J., qui s'est fait l'apôtre des *retraites fermées* au Canada, proposait aux aumôniers-directeurs, dans LE SEMEUR d'avril, de s'entendre sur le choix d'une date, de venir à Boucherville pour une retraite spéciale et de réserver un jour à la convention projetée.

L'idée a certainement du bon et quelques-uns l'ont déjà accueillie sur l'heure avec évidente satisfaction.

M. l'abbé L.-A. Groulx, directeur du cercle Saint-Thomas d'Aquin de Valleyfield, le sympathique ami des jeunes dont la compétence dans les œuvres éducationnelles est reconnue de tous, transmettait, dès le 10 avril, à l'aumônier général de l'Association la chaleureuse adhésion qui suit:

*Collège de Valleyfield, 10 avril 1911.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je voudrais être moins accablé de besogne pour vous écrire longuement que j'adhère de toute mon âme au projet du



Père Archambault. Une retraite fermée pour les directeurs des cercles de l'A. C. J. C., voilà ce que tout le monde désire depuis longtemps, à commencer par les directeurs eux-mêmes. Il y a bien des difficultés pratiques, mais j'espère qu'il se trouvera quelqu'un pour les résoudre. En attendant, vous pouvez croire que j'en suis et que nous devons être prêts à accepter certains sacrifices en faveur des beaux résultats de l'avenir.

Bien à vous en N.-S.,

L.-A. GROULX, *Prêtre.*

Si tous les directeurs qui approuvent le projet et prévoient qu'ils pourront prendre part à la retraite et à la réunion faisaient connaître à l'aumônier général la date qui leur convient, on pourrait déterminer plus facilement l'époque la plus avantageuse au grand nombre et retenir le local en conséquence. Prière d'adresser: *R. P. Edgar Colclough, S. J., Colège Sainte-Marie, 232, rue Bleury, Montréal.*

---

---

## UNE CONFÉRENCE DU DR BARIL

ON lisait dans la correspondance parisienne de *la Presse* du 8 avril, sous la signature du docteur LeNoblet-Duplessis, le paragraphe suivant:

«Le docteur G.-H. Baril, qui fit en janvier une conférence à Orléans devant Monseigneur Touchet et de nombreux auditeurs, vient de recueillir de nouveaux applaudissements à l'Institut Catholique de Paris, rue d'Assas. Le travail du docteur, très documenté, avait trait aux œuvres et à l'action de la jeunesse catholique canadienne-française.»

*La Vie Nouvelle* du 2 avril nous apporte des détails plus complets sur la conférence faite par notre ancien vice-président. On les lira certainement avec beaucoup de plaisir dans tous nos cercles. Voici le texte du compte-rendu de *la Vie Nouvelle*:

«Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, avait sollicité notre ami Baril de donner à l'Université, le mercredi 22 mars, une conférence sur l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française dont il était le vice-président avant son voyage en France.

Nous sommes heureux de féliciter notre ami de s'être fait chaleureusement applaudir par le public très sélect qui fréquente ces cours du soir.

Après avoir consacré quelques développements aux groupements catholiques du Canada, il s'est étendu longuement sur l'A. C. J. C. En homme qui en a vécu la vie depuis sa fondation et lui a consacré ses plus généreux efforts, Baril nous a défini son organisation et son but, retracé ses étapes, marqué ses succès et les espérances que l'on fonde sur elle.

Mais il a soulevé des applaudissements particulièrement enthousiastes en indiquant le caractère essentiellement français de cette association. Il nous a rappelé les luttes engagées, les campagnes menées par elle pour la conservation de notre esprit et de notre langue. C'est en sauvant les traditions françaises que l'A. C. J. C. espère affermir la foi catholique dans les cœurs des jeunes Canadiens.

Car — Baril l'a fort bien remarqué — l'influence exercée par notre pays a toujours été une influence catholique. La France colonisatrice a fait œuvre de christianisation. Où donc a-t-elle marqué plus fortement son empreinte, si ce n'est au Canada? Certes la population canadienne de souche française, tout en se développant abondamment, est fidèle à son pays d'origine et à sa religion. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces cœurs généreux, demeurés indéfectiblement unis par delà l'Atlantique à la mère-patrie, malgré l'influence anglo-saxonne et la pression des autorités publiques.

Remercions aussi notre ami, et de grand cœur, d'avoir indiqué les liens qui attachent à l'A. C. J. F. la jeune Association du Canada. En rappelant les visites de Gerlier au Nouveau Continent et l'accueil qui lui a été réservé, en indiquant la conformité de l'esprit et des méthodes des deux associations sœurs, en faisant acclamer notre mouvement par le public parisien, le docteur Baril a scellé une union dont nous sommes fiers et qui nous tient tout particulièrement au cœur».



---

---

## LE BOYCOTTAGE EST-IL PERMIS?



Le boycottage est-il un dérivé naturel du droit de grève et dans quelle mesure les unions ouvrières peuvent-elles y avoir recours contre le patron qui refuse de se rendre à leurs demandes?

Le cas est d'occurrence très fréquente quand la loi reconnaît à l'ouvrier syndiqué le droit de grève et au patron le droit de tenir boutique ouverte. Où se trouve la ligne de démarcation entre ce qui est vraiment permis et ce qui ne l'est pas?

En maintenant un bref d'injonction en faveur d'un grand manufacturier et marchand de bois de Brooklyn contre la fraternité des charpentiers et menuisiers d'Amérique, qui compte 185,000 adhérents, le juge Blackmar, de la Cour Suprême des Etats-Unis, a établi très clairement ce qu'il estime légal et ce qu'il trouve illégal dans la conduite des grévistes.

Le principe posé par le juge américain repose sur le gros bon sens et la solution qu'il a donnée intéressera sans aucun doute, tous ceux qui se préoccupent du problème ouvrier ou étudient les nombreuses questions qui s'y rattachent. Le juge n'avait pas à examiner le bien fondé de la loi qui régit le travail aux Etats-Unis, mais seulement à préciser le sens des textes et à interpréter l'application pratique.

L'Albro J. Newton Company tient boutique ouverte, c'est-à-dire emploie indifféremment les membres de l'union des charpentiers ou les ouvriers non syndiqués. La fraternité résolut de contraindre le patron à n'accepter que des membres de l'union. Celui-ci refusa et l'union eut recours au boycottage pour forcer la main au patron récalcitrant. Le marchand de bois fait affaire avec les grands constructeurs de New-York et les charpentiers au service de ces constructeurs sont la plupart unionistes. Pour arriver à ses fins la fraternité fit distribuer une circulaire aux constructeurs stipulant qu'à l'avenir ses membres refuseraient de se servir de matériaux préparés sans tenir compte des conditions exigées par l'union. La circulaire contenait une liste des manufacturiers qui avaient accepté ces conditions. On imposait en même temps une amende aux syndiqués qui se serviraient des matériaux défendus, ce qui provoqua tout de suite une grève dans les chantiers où l'Albro J. Newton Co. faisait affaire. De là la demande du bref d'injonction.

Les unionistes prétendirent, dans leur défense, qu'ils avaient eu recours à un moyen parfaitement légitime: le droit de refuser de travailler si ce n'est dans des conditions favorables, droit qui inclut celui de manifester leur intention d'obtenir ces conditions et d'améliorer la situation du travail. Le patron soutint que les unionistes ne pouvaient porter atteinte à son commerce et déprécier sa marchandise, parce que celle-ci n'était pas manufacturée selon la formule qu'on voulait lui imposer.

La Constitution des États-Unis, déclara le juge, admet sans réserve le droit de grève, l'action concertée des travailleurs qui quittent l'ouvrage, et le fait de manifester l'intention d'obtenir un changement, même s'il revêt un caractère de menace, n'est pas illégal. Dans le cas actuel la circulaire et les grèves n'étaient qu'un moyen pour atteindre une fin, à savoir l'amélioration des conditions de travail. Les ouvriers n'avaient pas à se plaindre des constructeurs et quittaient le travail non parce que les matériaux fournis par le demandeur étaient défectueux, mais parce que l'union les forçait à ne pas s'en servir.

D'autre part, le patron a le droit non moins absolu d'exercer son commerce que les ouvriers de surveiller leurs intérêts. Ce droit est un droit de propriété et comprend les rapports entre le vendeur et ses clients, la bonne entente que la loi doit protéger. Détruire cette bonne entente pour amener à capitulation un patron qui résiste est aussi efficace que détruire les machines, la manufacture ou l'outillage.

Une coalition formée dans ce but est illégale, et l'honnêteté du moyen auquel on a recours ne justifie pas son emploi. Toute action dommageable peut se décomposer en une série d'actes permis si on les dirige vers une fin permise. La moralité et la légalité de ces actes dépendent alors du but à atteindre, de l'intention et des motifs déterminants. Accompli par une seule personne, tel acte peut être légitime et sans danger; exercé concurremment par un grand nombre, le même acte peut devenir nuisible, dommageable. Une coalition faite en vue de causer du dommage devient illégale à cause de sa destination et du but à atteindre.

«La loi, dit le juge, permet certaines méthodes et l'usage de certaines armes; elle en prohibe d'autres. Elle permet la grève d'un côté et le *lock-out* de l'autre. Mais les combattants doivent respecter les droits d'autrui garantis par la Constitution et au nombre desquels se trouvent la vie, la liberté et le droit de propriété. Il est

défendu de se servir de violence contre la personne et la propriété visible. Les attaques contre le droit de propriété invisible, le commerce, la bonne entente, les affaires, ne sont pas davantage permises. Un principe cardinal, qu'on ne doit jamais oublier, c'est que dans un projet, une combinaison, quand un élément essentiel est illégal, la combinaison entière devient illégale. Les défenseurs ont oublié ce principe. Ils ont pris un moyen légal, la grève, pour obtenir un but légal, l'amélioration du travail, mais ils ont oublié que tout leur projet repose sur un point d'appui qui seul le rend effectif: le tort causé au plaignant par la violation de son droit de propriété. C'est précisément ce que les défenseurs avaient en vue; c'est ce qu'ils ont fait, et c'est illégal.»

Bien que basé sur la loi actuelle qui régit le travail aux Etats-Unis, et par conséquent d'application locale, ce jugement intéressera tous ceux qui se préoccupent du problème ouvrier. On trouvera d'autres détails sur le même sujet dans le *Commercial and Financial Chronicle* de New-York, livraison du 21 janvier 1911, où nous avons puisé les renseignements que nous venons de résumer et de traduire en partie.

Edmond LEBRUN

## LE CONSEIL FÉDÉRAL



Le prochain Conseil fédéral se tiendra à Montréal, le dimanche 2 juillet, dans la salle de *l'Union Catholique*, au Gesù, 234, rue Bleury, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester.

Les délégués des cercles et les autres membres de l'Association sont invités à se rencontrer, la veille au soir, à huit heures, dans les jardins du collège Sainte-Marie, pour une réunion amicale.

*Programme.* — Le dimanche matin, il y aura messe de communion à 7 h. 30 dans la chapelle du collège Sainte-Marie. A 9 h. 30 s'ouvrira la première séance de travail; la deuxième commencera à 2 h. et la dernière à 8 h. du soir.



*Avis généraux.* — Dans les séances de travail on se conformera aux dispositions des Statuts, à moins d'une dérogation faite au texte par autorité du Conseil fédéral dans ses réunions précédentes.

On voudra bien en conséquence se rappeler que :

a) Tout groupe de notre Association, régulièrement organisé et composé d'au moins *dix membres*, a droit d'être représenté (Art. 16, modifié en 1909). Le mot *membre* est pris au sens strict: il s'agit de *membres actifs* (non *honoraires*), qui forment partie d'un groupe, ont soldé leur contribution annuelle et sont abonnés au SEMEUR.

b) Chaque groupe est représenté par *un seul délégué*, qui a droit à autant de voix que le groupe renferme de fois vingt membres, mais ne peut cumuler plus de quatre voix (Art. 17).

c) Tous les membres de l'A. C. J. C. ont voix consultative, mais seuls les délégués des groupes et les membres du Comité central ont voix délibérative et droit de vote (Art. 19, 20, 23).

d) Tout délégué devra être muni d'une procuration signée par l'aumônier-directeur, le président et le secrétaire du groupe qu'il représente, et avoir la liste (dressée par ordre alphabétique des noms de famille et authentiquée par qui de droit) des membres actifs du même cercle et le rapport succinct des travaux de l'année.

e) Aucune motion ne peut être présentée sans qu'avis en ait été donné au Comité central un mois avant la présentation et que cet avis ait été communiqué aux groupes affiliés. (Conseil fédéral de 1908; voir LE SEMEUR de septembre 1906, page 25.) Selon la coutume établie, le texte autorisé des futures motions est communiqué aux cercles par LE SEMEUR de juin. En conséquence on voudra bien faire parvenir au Comité central, pour le 15 de mai, les motions qu'on désire présenter.

LE COMITÉ CENTRAL

---

---

## A PROPOS DE RÉCIPROCITÉ

---

**L**E SEMEUR ne se désintéresse pas de la question de réciprocité, mais le problème est trop complexe pour que nous soyons en état de formuler une opinion. Nos voisins des États-Unis ont les yeux sur nos forêts et — à moins d'avoir bien changé leurs méthodes d'affaires — ne conclueront pas un marché de dupes. Il est aussi certain qu'à côté des désavantages inhérents à tout traité de commerce, il y aura pour le Canada de sérieux, d'indiscutables avantages. Comment prévoir assez clairement les uns et les autres pour les comparer à bon escient et prédire les résultats sans crainte d'errer? Là se trouve le vrai nœud gordien et le seul moyen pratique d'arriver à une solution consiste peut-être à risquer de le trancher.

A titre documentaire, nous insérons aujourd'hui la lettre que M. E. B. Biggar, président et directeur de la compagnie de publication du *Pulp and Paper Magazine*, de Toronto, nous adresse au sujet de la courte appréciation que nous avons faite, dans notre dernier numéro, de sa récente brochure sur les Traités de Réciprocité.

*Toronto, 13 avril 1911.*

LE SEMEUR,  
CASIER, 2183,  
MONTRÉAL, QUÉ.

CHERS MESSIEURS,

J'ai reçu la livraison d'avril de votre intéressant *magazine* et vous remercie beaucoup pour la bienveillante appréciation de ma petite brochure sur la Réciprocité. Dans le *Canadian Century* d'avril, j'ai publié un autre article pour faire voir les effets politiques des traités de réciprocité négociés par les États-Unis.

A part les désavantages politiques pour tous les citoyens du Canada, je crois qu'un tel traité serait contraire aux plus graves intérêts de la population de Québec. J'en ai donné

quelques raisons dans une brochure sur le Problème Forestier dans la province de Québec. Je me suis efforcé de démontrer que la préservation des forêts et des chutes d'eau est de première importance pour la province et que Québec devrait utiliser son bois au développement de ses propres industries et garder ainsi les gens chez eux. Je crois également que les produits agricoles devraient être manufacturés dans la province au lieu d'être envoyés aux États-Unis comme matière première. L'expédition, par exemple, du foin et de la paille aux États-Unis ne favorise pas la culture scientifique: si on en nourrissait des animaux, chevaux, moutons, il y aurait retour au sol sous forme d'engrais et la fertilité des terres serait maintenue. Une politique contraire signifie l'appauvrissement du sol et, en définitive, l'appauvrissement du cultivateur.

Bien à vous,

E. B. BIGGAR

## TOUS CHALEUREUSEMENT INVITÉS

**O**N trouvera ailleurs l'avis ordinaire de convocation pour le Conseil fédéral. Cette prochaine réunion ne manquera ni d'intérêt ni d'importance: on y discutera, entr'autres, le projet recommandé l'an dernier à Ottawa, de fonder des Unions régionales. Si le principe est adopté, on déterminera les conditions à remplir pour l'établissement régulier de ce nouvel organisme et l'on élaborera les règlements généraux qui gouverneront toutes les Unions.

Les cercles tiendront sans doute à se faire tous représenter, soit par un de leurs membres, soit par un membre d'un autre cercle muni d'une procuration régulière, et à exprimer leurs vues sur les questions soumises au Conseil.

On n'ignore pas que les compagnies de chemins de fer émettent des billets à prix réduits pour le 1er juillet, fête de la Confédération, avec facilité de retour un ou deux jours plus tard.



Si l'on désire que la publication classifiée des travaux faits dans tous les cercles au cours de l'année soit continuée, on pourra remettre au délégué la liste de ces travaux, d'après l'ordre indiqué dans LE SEMEUR d'août-septembre 1909, page 21, ou celui de février 1911, page 180.

Nos dévoués aumôniers-directeurs et tous les membres de l'Association sont chaleureusement invités à la réunion.

On est prié de se rappeler que les délibérations du Conseil fédéral sont absolument privées et que les étrangers ne sont pas admis.

---

## CHRONIQUE DES CERCLES <sup>1</sup>

Vû l'absence du camarade Henri Lacerte, on est prié d'adresser les rapports pour la chronique du mois prochain: **Guy Vanier**, 180, rue Mance, Montréal.

**Cercle Laval** (Montréal). — M. André Fauteux, avocat, a donné une conférence qui a attiré un grand nombre d'étudiants. Lacasse et Nantel sont allés rendre visite aux camarades de Sainte-Thérèse. Ils sont revenus enchantés de la cordiale réception qui les a accueillis là-bas et remplis d'espoir pour l'avenir du cercle. Peu de temps auparavant Lacasse avait fait à Valleyfield, avec un égal succès, une aussi admirable besogne.

**Cercle Routhier** (Sainte-Thérèse). — Le cercle n'a rien perdu de son allure. Chaque semaine il tient sa séance, souvent même il en convoque deux par huitaine. Parfois il ne s'agit que d'administration ou de bibliothèque, le plus souvent l'ordre du jour comporte une conférence et une discussion. Mentionnons parmi les travaux récemment présentés: une discussion entre C. Lévêque et P. Racicot, et A. Desjardins et A. Labelle, sur le sujet suivant: *La Gazette*, en 1764, devait-elle être neutre ou politique? Une conférence du président L.-J. Charbonneau sur la polémique comme moyen de formation au bon journalisme et une autre de G. Robert sur l'utilité de

---

<sup>1</sup> Par suite d'une erreur de mise en page, quelques rapports ont été omis le mois dernier. On les trouvera dans la présente livraison. L'absence de mon ami Henri Lacerte explique aussi pourquoi d'autres rapports ne figurent qu'en juin. Pour éviter tout retard, les secrétaires sont priés de m'adresser toutes les communications d'ici au vacances.

la bonne polémique. Le 26 février, nous étions heureux de recevoir Lacasse et Nantel du cercle Laval de Montréal, qui poursuivent par les collègues une campagne de propagande au profit de leur cercle universitaire. Le 5 mars, E. Labelle et R. Gibault, et E. Lefebvre et J. Bertrand discutaient la question suivante: Cartier est-il blâmable d'avoir continué sa route vers l'Europe en 1542, lors de sa rencontre avec Roberval au golfe Saint-Laurent?

**Cercle Saint-François de Sales** (Québec). — Durant les deux mois de janvier et de février le cercle a tenu quatre assemblées très importantes; nos bons amis ne manquent donc pas de déployer de l'activité. Dans une première séance, J. Benoît, le président du cercle, nous fait part de ses études sociales dans une belle conférence sur l'Église et le progrès social. Plus tard L. Dussault lit la première partie d'une très intéressante causerie sur la question Riel. Enfin, à la dernière réunion, le cam. Plamondon nous dit ce qu'a été le théâtre, ce qu'il est de nos jours et ce qu'il devrait être. Ajoutons à cela des déclamations par G. Petitgrew, A. Pouliot, P. Désy, E. Laroche et nous concluons que le cercle Saint-François de Sales fait en vérité de la besogne consciencieuse.

**Cercle Charest** (Québec). — Le cercle Charest a tenu deux séances dans le mois de janvier. Elles ont été consacrées à l'étude de la franc-maçonnerie: Henri Pouliot et C.-N. Dorion présentent sur la matière de solides rapports que les membres discutent avec grand profit. Aux deux séances du mois de février, le cercle étudie l'importante question des coopératives de crédit. G. Robitaille, G. Plamondon, E. Moreau, R. Lapointe, M. Lefebvre, A. Mercier, J.-E. Bellemare, R. Guimont, J.-N. Parent, C.-N. Dorion et A. Duval font à ce sujet des travaux très bien documentés.

Pendant les deux derniers mois écoulés, le cercle a travaillé continuellement à l'organisation de l'Adoration Nocturne; il espère qu'avant longtemps cette œuvre sera complètement établie dans la ville de Québec. Par la mort du regretté Mgr Gauvreau, le cercle Charest a perdu son premier patron et l'un de ses plus insignes bienfaiteurs. Une messe solennelle de requiem sera chantée pour le repos de son âme en reconnaissance de ses nombreux bienfaits.

**Cercle Saint-Thomas d'Aquin** (Trois-Rivières). — La lecture des travaux suivants a fait l'objet de nos séances: L'histoire de Robert Cavelier de la Salle et de ses découvertes, par J. Lacerte; Le sou-

lèvement des Métis et le procès de Louis Riel, par N. Massé; Le démembrement de la Pologne, par A. Lesieur; L'éloge de Turenne, par A. Brouillette. Plusieurs questions d'actualité ont en outre donné lieu à des discussions fort intéressantes, entre autres: les avantages de l'étude de l'anglais dans les collèges, les inconvénients et les bienfaits du sport, la gratuité des livres à l'école.

**Saint-Alphonse de Liguori** (Nicolet). — Il me fait plaisir de dire que le cercle est toujours en pleine activité. Parmi la longue série des conférences nous relevons: une étude sur le fabuliste La Fontaine, par E. Leboeuf et une autre sur La Bruyère moraliste, par L. Richer; une causerie de A. Dubuc sur le rôle du prêtre dans la société, et un travail très consciencieux de Touzin sur le bon accord de la foi et de la raison. Nous notons plus tard un récit de l'œuvre du cardinal de Lavigerie en Afrique, par F.-X. Gauthier, pendant que notre ami O. Grenier fera plus tard la louange de l'apostolat de Mgr Taché au Manitoba. A une séance subséquente, E. Bertrand, E. Lauzière, F.-X. Gauthier et O. Grenier discutent l'œuvre de Napoléon Ier; L. Roy nous présente un tableau de la situation religieuse en Asie et Thibeault nous entretient de la création des corps. Puis nouvelle discussion improvisée: Lequel de ces fléaux afflige plus le Canada: l'alcoolisme ou le libéralisme? Duguay et Vigneault prétendent contre D. Lavallée que c'est le premier, Plante, Autote, Bertrand et Turcotte continuent plus tard la discussion. Enfin aux deux dernières séances nous avons eu la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Camirand nous entretenir de l'influence des lectures.

**Cercle LaRocque** (Sherbrooke). — Dans une première séance, notre ami A. Demers qui arrive de la douce France nous communique ses impressions dans une causerie qui a pour titre: la Normandie. La réunion se termine par une déclamation de A. Gobeil. Une deuxième séance est consacrée à l'étude d'un travail de E. Gervais sur la possibilité d'une guerre entre le Japon et les États-Unis; il est aussi fortement question de presser la fondation de nouveaux cercles. Une autre semaine, E. Fortier présente une belle étude sur les coopératives; à cette même séance, le président Dubuc traite la question irlandaise au point de vue local. Enfin à une quatrième réunion, notre président nous donne son opinion sur la doctrine Munroe tandis que E. Gervais et L.-P. Genest, pour continuer la tradition, nous déclament de fort jolies choses.



Deux conseillers ont été adjoints au bureau du cercle, ce sont E. Gervais et J. Bégin.

**Cercle Routhier** (Sainte-Thérèse). — Résumons le beau travail que le cercle a encore une fois à son crédit. C'est d'abord une séance du comité du Parler Français où O. Valiquette présente un intéressant rapport; quelques jours plus tard, M. Damien Leclair, un zouave, donnait au cercle une très belle conférence sur la question romaine. Ajoutons ici deux séances de travail du comité académique, puis le 25 mars, une séance publique où nous relevons les travaux suivants: L'événement d'un siècle, par J. Pigeon; Au pays breton, par A. Desjardins; L'enlèvement d'une âme par la lecture de mauvais livres, par J. Théoret; A propos de J.-J. Rousseau, par A. Cloutier; Dernières paroles de Wolfe et de Montcalm, par A. Vermette, chacun de ces travaux est suivi d'une critique et M. l'abbé Papineau, notre aumônier, termine la séance par une gentille allocution. Le 2 avril, nouvelle séance du comité du Parler Français avec rapport du secrétaire O. Valiquette. Le 9 avril, une séance publique de l'Académie, lecture est faite des travaux suivants: Dernières leçons de nos aïeux, par J. Théoret; Le rôle protecteur du clergé canadien, par E. Bissonnette; Les vieilles chansons canadiennes, par L. Blanchard; La perpétuité de la religion catholique, par J. Limoges; Analyse littéraire de l'oraison funèbre de Condé, par A. Desjardins; Lamartine et Bonaparte, par P. Courte. Enfin le jour de Pâques, grande discussion: Louis XIV a-t-il fait plus de bien à la France que Napoléon? Les cam. A. Vermette et P. Chartrand soutiennent l'affirmative, les cam. J. Limoges et G. Brien tiennent pour la contre-partie.

Le présent compte-rendu est de tout premier ordre, nous félicitons le cercle Routhier de l'abondance et de la qualité de son travail.

**Cercle Saint-Thomas d'Aquin** (Trois-Rivières). — Voici la nomenclature de nos dernières conférences: Vie de Robert Cavelier de la Salle, par J. Lacerte; Le soulèvement des Métis et le procès de Louis Riel, par N. Massé; Le démembrement de la Pologne, par A. Lesieur; L'éloge de Turenne, par A. Brouillette; Le règne de Charles X, par A. Gélinas; Washington, par A. Dubé. Entre ces conférences, certaines questions très importantes ont été étudiées en comité général: les dangers et les avantages de l'étude de l'anglais dans les collèges; les inconvénients du sport; la gratuité des

livres; mentionnons aussi une petite dissertation sur l'amitié chrétienne.

De plus dans une séance solennelle le cercle a reproduit la scène parlementaire de 1822 où fut débattue à Londres le projet d'union des deux Canadas. A. Clermont donna lecture d'un travail intitulé, Coup d'œil sur l'histoire de l'Académie, tandis que R. Bellefeuille et A. Dandeneault dirent des monologues.

**Cercle Lafèche** (Trois-Rivières). — Notre cercle se développe sans cesse. Le mois de mars fut pour nous le plus beau que nous ayons connu. Nous avons tenu deux séances très fructueuses, le sommaire n'en peut donner qu'une faible idée: Séance du 15 mars: 1° Lecture avec commentaires du bel ouvrage *Soyons des hommes*; 2° étude de la conférence de notre ami Arthur Saint-Pierre sur les cercles ouvriers de l'A. C. J. C., publiée dans sa brochure *Vers l'action*; 3° discussion sur l'uniformité des livres, l'instruction obligatoire, la gratuité scolaire, l'école neutre et l'enseignement de l'état; 4° anglicismes corrigés; Séance du 29 mars: 1° Lecture avec commentaires par l'aumônier-directeur d'un article de M. l'abbé Lortie, paru dans *le Croisé*, Les unions ouvrières et les associations professionnelles; 2° suite de l'étude de la question scolaire, un membre résume alors le tout en un exposé clair et précis; 3° discussion sur la nécessité d'établir au cercle Laviolette une succursale de la Caisse Populaire; 4° travail sur le fonctionnement d'une caisse populaire, ses avantages pour les ouvriers et les jeunes gens à salaire; 5° la dénonciation de la Franc-maçonnerie et la conscience catholique donne lieu à un nouveau débat; 6° encore des anglicismes.

**Cercle Sainte-Marie** (Montréal). — Le cercle a tenu les assemblées suivantes depuis le commencement du second semestre: 17 février. — Discussion générale sur divers sujets d'actualité tels que l'affaire de l'Émancipation, le droit qu'ont les prêtres de s'occuper de la chose publique, la question de l'uniformité des livres, etc. Le R. P. Directeur nous donne ensuite d'intéressantes statistiques sur le nombre des francs-maçons dans le monde entier et dans les différents pays. 9 mars — Le R. P. Colclough, aumônier-directeur de l'A. C. J. C. vient nous faire une belle conférence sur l'utilité de l'Association. 23 mars — Le R. P. Dugas, directeur du cercle Pie X, nous raconte un épisode intéressant de l'histoire du Canada: le massacre du P. Aulneau, de la Vérendrye et de leurs compagnons au lac des Bois en 1736 et la découverte de leurs corps en 1910. 6 avril

— Échange de notes et discussion sur les moyens dont se sert la franc-maçonnerie pour parvenir à son but de déchristianisation. Ces principaux moyens sont l'école et la presse.

**Cercle Bourget** (Rigaud). — Les élections pour le second semestre ont donné le résultat suivant: Président, René Martin; vice-président, A. Laferrière; secrétaire, G.-H. Lamarche, et trésorier, C.-E. Lamarche.

Le cercle a voulu jeter un coup d'œil général sur l'histoire du Canada. A cette fin C.-E. Lamarche concluait dans un travail sur le rôle de la charrue au Canada, que c'était elle qui avait rendu le plus de services à notre pays. Par contre P. Valois prétendit que la place d'honneur revenait à l'épée. Un autre opina pour l'éloquence, son action est prodigieuse soutenait G.-H. Lamarche. Enfin un dernier voulait absolument que la croix eût joué au Canada le plus grand rôle parce qu'en définitive c'était elle qui avait permis à nos laboureurs, à nos miliciens et à nos hommes politiques d'exercer leur part d'influence.

R. Martin nous a donné ses impressions personnelles sur les ravages de l'alcoolisme au Canada; par ailleurs D. Lecours a trouvé matière à une très jolie conférence en traitant de la situation de la langue française dans l'Ontario.

**Cercle Saint-Michel** (Joliette). — Voici brièvement les principaux travaux qui ont été donnés au cercle pendant le dernier mois: Une conférence de P.-E. Farley qui avait pour titre, Devons-nous lire les journaux au collège? elle fut suivie d'une vive discussion comme il fallait s'y attendre; une notice biographique sur Ozanam par J. Payette; une causerie sur l'avenir de la France par E. Ladouceur; puis un travail de L. Laurendeau, Comment on parle au collège.

**Cercle Laval** (Québec). — Trois séances depuis un mois, M. D. Moreau fait les frais de la première en nous parlant de Victor Hugo, poète. A la deuxième séance, M. Adolphe Chouinard nous donne la première partie d'une trilogie sur les Acadiens. Enfin plus tard, Ovide Labrie sut très bien intéresser les membres en causant des *Originaux et Détraqués* de Louis Fréchette.

A toutes les séances les comités ont été appelés à faire leur part de travail. Les nouvelles élections ont donné les résultats suivants: Président, A. Moreau; vice-président, E. Labbé; secrétaire, E. Beaudry; secrétaire-correspondant, J.-B.-O. Saint-Laurent.



**Cercle Pie X** (Montréal). — Voici quels ont été les travaux du cercle depuis son dernier rapport: 1° une magnifique conférence sur Lourdes par H. Parent; 2° un travail sur l'École sociale catholique par le R. P. Leclair, le conférencier développe avec clarté les points suivants: les origines de l'école, ses doctrines, la mise en pratique de ses principes, son histoire depuis l'Encyclique *Rerum Novarum*, l'École S. C. au Canada; 3° le cercle reçoit les rapports détaillés des commissions d'études qui ont tenu six assemblées à elles seules; 4° le R. P. Paré a fait une conférence très instructive sur l'Église et la question sociale.

En outre de nos travaux réguliers nous avons eu une séance spéciale à laquelle tous les cercles de Montréal étaient invités. À cette assemblée, Elzéar Lavergne et Guy Vanier du Comité central nous ont entretenus, le premier de la nécessité qu'il y a de fonder une maison de l'A. C. J. C., et le second des avantages que l'Association espère retirer des Unions Régionales. Ensuite notre président A. Saint-Pierre nous fit une conférence très documentée sur les Unions Ouvrières. La jolie chansonnette de l'A. C. J. C. termina cette réunion de famille.

**Cercle Duhamel** (Ottawa). — Le cercle avait le bonheur ces jours derniers d'entendre le R. P. Brunet parler de la bonne presse; c'est en termes enthousiastes qu'il nous causa de *l'Univers*, de son directeur et de ses représentants. Dans d'autres conférences. le cam. Drapeau nous entretint de la primauté des papes, et le cam. Lebel, du Parler français dans Ontario.

**Cercle Saint-Joseph** (Rimouski). — Depuis un mois le cercle Saint-Joseph a donné quatre séances dont voici le résumé: Ph. Belzile présente un travail sur Windthorst et son influence dans le parti catholique allemand; A. Dionne parle de l'Inquisition; N. Ahier donne une conférence sur la manière de discuter avec les protestants; enfin à une dernière séance, G. Dionne fait une étude de Louis Veuillot, de sa vie et de ses œuvres.

**Cercle Mailloux** (Ste-Anne-de-la-Pocatière). — Les travaux suivant ont fait l'objet de nos différentes séances depuis le 15 février: Les luttes de Daniel O'Connell par J. Dubeau; Les droits de notre langue au Canada par A. Ferland; Quelle doit être la piété de l'étudiant? par E. Beaudoin; L'action au collège et en vacances par A. Bernier; et enfin des causeries générales des membres du cercle sur l'esprit de sacrifice et sur l'esprit de loyauté.

**Cercle Crémazie** (Québec). — Depuis son dernier rapport, le cercle a tenu quatre séances régulières sans compter les séances d'études qui, chaque semaine, réunissent un grand nombre de membres.

La séance du 19 février a été rendue particulièrement intéressante par la présence de notre nouveau chapelain M. A. Têtu qui, répondant à la bienvenue des membres, a bien voulu nous donner les conseils que lui dictait sa longue expérience. Il me fait plaisir de vous apprendre que deux nouvelles recrues sont venues porter à trente-cinq le nombre des membres. Ce sont les cam. F.-A. Roseberry, autrefois du cercle Morin, et E. Premont. A la demande du président, notre chapelain nous a donné une causerie sur l'honneur. Parmi les autres travaux il convient de citer: *Les Croisés*, par L.-P. Morin; *Les Cercles d'études*, par C. Gagnon; une étude très documentée sur la franc-maçonnerie et trois jolies poésies de F.-A. Roseberry.

**Cercle Saint-Isidore** (Oka). — A notre réunion du 9 avril, un seul camarade nous a fait part de son travail. Après avoir parlé de la presse en général, de sa puissance et de ses moyens d'action, Louis Grignon démontra avec preuves à l'appui, que, si la mauvaise presse fait beaucoup de mal, la bonne presse habilement organisée et dirigée est d'un grand secours pour le bien. Mais continuait le conférencier, la bonne presse a besoin de ressources et elle a droit de compter sur l'appui de tout citoyen bien pensant.

Guy VANIER

## NOTES ET COMMENTAIRES

**L'argot.** — Il y a bien du vrai dans le plaidoyer humoristique que fait M. Marcel Boulenger en faveur des «gros mots». «L'argot, dit-il, ou plutôt les argots sont des manifestations spontanées, imprévues et charmantes de la langue française... Ne craignons jamais de parler argot: là n'est jamais la grossièreté, là n'est jamais l'inélégance.» C'est beaucoup dire, c'est même trop dire et pour mon compte personnel, sans être bégueule et tout en me souvenant qu'au grand siècle, on en usait cavalièrement avec le dictionnaire, je voudrais mettre certaines restrictions à cette licence de tout

dire, mais je ne puis qu'approuver M. Boulenger quand il ajoute : «Où commence le mauvais ton, c'est à la faute de grammaire, à l'humble, commune et vulgaire faute de syntaxe, que commettent également le snob et l'épicier, la femme-cochère et la belle madame... Les phrases sont abjectes et non pas les mots.» Allons ! «les Français sont un peuple de grammairiens» comme dit M. Faguet, et M. Marcel Boulenger brigue la royauté de ce peuple-là. — Léon JULES, dans *Romans-Revue*, 15 juillet 1910, page 566.

**La fertilité de Québec.**—Notre province gardera la position géographique que Dieu lui a donnée en la plaçant à la tête de toutes les provinces du Dominion et en lui conservant des justes titres à sa part de l'importation et de l'exportation. Outre le rôle très important qu'est appelé à jouer cette section de la province de Québec (le comté de Matane), au point de vue du trafic, cette dernière a aussi un grand rôle à jouer et c'est celui de garder et de nourrir ses enfants. Il est difficile de trouver meilleur pays au point de vue du sol et, si vous me le permettez, je ferai une comparaison avec les possibilités agricoles de notre grand Nord-Ouest. Prenez comme base un acre de terre à blé du Nord-Ouest, où vous pouvez produire au maximum 30 minots de blé à 60c., ce qui fait \$18.00 l'acre; maintenant réduisez à son minimum la qualité productive d'un acre de terre dans cette partie-ci de la province, où vous pouvez récolter disons 300 minots de pommes de terre, pour ne pas dire jusqu'à 500 minots, à l'acre, à raison de 40c. le minot, et vous obtenez immédiatement \$120.00 de revenu comparées à \$18.00 sur les terres à blé. Je me suis laissé même dire qu'il n'était pas rare qu'une de ces terres produisît jusqu'à 500 minots de pommes de terre à l'acre, et je me demande si nos compatriotes ne feraient pas mieux de cultiver chez eux, dans ces conditions, et faire produire à leur bonne vieille province tout ce qu'elle peut leur donner. — M. René DUPONT, à l'inauguration du chemin de fer de Matane. Cf. *l'Action Sociale*, et autres journaux, 30 décembre 1910.

**L'apostolat.**—Combien de jeunes hommes se lancent dans l'action avec enthousiasme, mais ne tardent pas à revenir en arrière, soit parce qu'ils n'ont pas fait d'avance le sacrifice complet d'eux-mêmes à la cause qu'ils ont dessein de servir, soit qu'ils ont peur, l'heure venue, d'accepter les conséquences de leurs initiatives ou d'assumer les responsabilités de leurs entreprises! Ils auraient évité ces déconvenues, s'ils avaient imité Jésus-Christ, souffrant au jardin de



Gethsémani, les tortures du plus cruel abandon... A la racine de tous nos actes de dévouement doit se retrouver la même abnégation. Celui qui, voulant agir, ne commence pas par consentir aux lents martyres du devoir, ne sera jamais un apôtre. On peut craindre, hésiter; il faut vaincre cet émoi et faire joyeusement son sacrifice comme le Christ, en substituant aux incertitudes de sa volonté propre, les rudes nécessités des vouloirs divins. Il faut jeter sa personne, c'est-à-dire sa vie, dans l'aventure, se dire que l'on sera broyé, si Dieu le veut, mais qu'il n'y a pas d'autre moyen d'aboutir. C'est cette disposition générale, fortement installée dans le cœur, par une sorte de coup de force renversant les résistances de la nature qui forme comme la préface obligatoire du désintéressement et qui lui assure la prépondérance en nous... Les hommes d'action d'aujourd'hui ne sauraient employer d'autres moyens que les hommes d'action d'autrefois, car la question est toujours la même. C'est l'égoïsme des hommes qui est l'obstacle. On n'en vient à bout que par un dévouement qui persiste, sous les plus dures contraintes et qui s'exalte d'autant plus que la nature répugne davantage au sacrifice et que le souci de notre propre salut pourrait porter à atténuer la vérité que nous devons confesser. — Eugène BEAUPIN, dans *la Revue de la Jeunesse*, 25 juin 1910.

**Mutualité catholique et canadienne-française.** — Dans ces derniers temps on a fait une propagande effrénée en faveur de la mutualité neutre et internationale au milieu des nôtres. De grands journaux, qui ont plus de souci de faire partager de gros dividendes à leurs actionnaires que de répandre de saines notions dans le peuple, lui ont fait une réclame insensée. Ils semblaient profiter des jours où la foi à la divine Eucharistie nous amenait à Montréal de nombreux compatriotes pour les engager à entrer dans une société neutre et internationale. C'est une œuvre néfaste qu'ils accomplissaient. Elle a pu faire tomber de gros sous dans l'escarcelle mais elle contribue à former chez les Canadiens français une mentalité déplorable. Il est regrettable de pousser ainsi nos frères à entrer dans des sociétés neutres. Je n'ignore pas qu'en écrivant ces lignes je vais provoquer en certains quartiers la perpétuelle accusation d'étroitesse d'esprit... La mutualité catholique présente des avantages pour la préservation et le développement de la foi, c'est entendu. La mutualité catholique et nationale nourrit et augmente l'amour de la patrie. Je sais bien que des esprits mal faits méprisent ce

sentiment si noble du cœur humain... Et pourtant, que de difficultés n'a-t-on pas à faire comprendre aux nôtres qu'ils doivent s'enrôler de préférence dans les sociétés qui ont ce double caractère national et religieux. Nous avons partout la manie de confier une partie de nos épargnes à des sociétés qui ne comprennent nullement nos aspirations patriotiques et sur lesquelles nous ne pouvons pas compter pour nos revendications nationales. On se remet ainsi entre les mains d'hommes sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle. L'élément cosmopolite, qui cherche à s'implanter chez nous : voilà l'ennemi auquel il faut déclarer la guerre... Préférons donc les sociétés nationales aux sociétés exotiques dont la direction est ailleurs et qui ne se préoccupent que de très loin des intérêts des Canadiens français. — M. l'abbé Philippe PERRIER, dans *l'Artisan*; cité par *le Canado-Américain*, 7 décembre 1910.

**Louis Riel.**—Il y eut vingt-cinq ans le 16 novembre que Riel fut pendu. Sa fin mit sur sa vie l'auréole du martyr. Cœur enflammé, esprit noble, il fut réellement le martyr de sa raison vacillante. Car s'il eut été responsable, il eut été le pire des scélérats; et c'est pourquoi, s'étant absolument opposé à ce que ses avocats plaidassent la folie, ses juges n'avaient d'autre alternative que de le condamner. Et cependant les paroles qu'il adresse à la Cour avant son jugement ne pouvaient laisser aucun doute sur l'état de son esprit; c'est l'incohérence la plus désordonnée, le plus incompréhensible chaos. Aussi l'histoire de la Rébellion de 1885 est-elle pleine d'étrangetés et de contradictions... Il se croit prophète, «il l'a dit dans sa défense». Il se croit réformateur religieux; il change dans *l'Ave Maria* les mots «mère de Dieu» en ceux de «mère du fils de Dieu» et dans le *Credo* il fait dire «Caïphe» au lieu de «Ponce-Pilate». Il va même jusqu'à donner une similitude avec du lait; quand il demande au P. Fourmont de baptiser Jackson, il lui dit: «Jackson veut prendre la religion catholique, bien que ce soit *une vieille romaine rouillée*...» Quand il voit que les pétitions qu'il adresse au gouvernement restent sans effet, il conçoit de concert avec Charles Nolin et Gabriel Dumont, un projet presque scandaleux. C'est de faire peur au gouvernement, de commencer une rébellion, puis de se faire donner de l'argent pour rentrer dans la tranquillité. Et en effet lorsque, quelques jours après la prise d'armes, MM. McKay et Mitchell vinrent trouver Riel pour l'engager à réfléchir avant d'aller plus loin, celui-ci leur

formula son prix : trente-cinq mille dollars. Emmanuel Champagne, qui était conseiller, est formel sur ce point. Quand Riel remonta dans la Chambre du Conseil, il dit : « Que ferons-nous de cet argent ? Bien sûr que ce ne sera pas pour le P. Moulin. Je propose qu'on le partage entre les conseillers ». Mais les pourparlers financiers de Riel n'aboutirent pas. Ainsi donc Riel était prêt à trahir la cause confiée entre ses mains. — SYLVUS, dans *le Courrier de l'Ouest* d'Edmonton, 1er décembre 1910.

**Statistiques fâcheuses.**—D'après une statistique établie par le ministère de la guerre, il résulte que, sur le contingent incorporé en octobre, 9,529 conscrits ne savent ni lire ni écrire, 3,611 savent lire à peu près, mais ne savent pas même écrire leur nom. C'est au total 13,140 jeunes soldats à inscrire dans la catégorie de ceux qu'on appelle, par euphémisme, des illettrés. Un autre document de source officielle porte le chiffre à 14,225. Il y a deux ans, on en était seulement à 11,000 environ, et cette révélation causa un certain émoi dans le pays. On voit qu'il y a progrès. Il ne faut pas désespérer de compter d'ici quelques années 15,000 ou même 20,000 analphabètes parmi les recrues. C'est à peu près le nombre des écoles libres que le gouvernement de la République a fait fermer en moins de dix ans... Au surplus, si l'on voulait avoir une idée exacte des lacunes de l'enseignement public en notre pays, il ne faudrait pas s'en tenir au chiffre des conscrits plus ou moins étrangers aux grosses lettres. Si, parmi les jeunes gens qui atteignent la vingtième année, il y en a 12,000 à 15,000 dans ce cas, c'est donc que dans chacune des années de scolarité établies par la loi, c'est-à-dire de six à treize ans, il y a un nombre bien plus considérable encore d'enfants qui ne reçoivent aucune instruction ; soit, au total, beaucoup plus de 100,000 petits Français auxquels il faut ajouter autant de petites Françaises. C'est donc entre 200,000 et 300,000, et certainement plus près de ce dernier chiffre que du premier qu'il faut estimer le nombre de nos enfants en âge scolaire qui n'apprennent pas l'alphabet. Nous ne sommes pas de ceux qui mesurent la valeur des gens d'après le degré de leur culture livresque ; on peut être un honnête homme et une honnête femme sans savoir lire ni écrire ; et, à tout prendre, il y en a pour qui c'eût été un bien de ne jamais mettre le pied à l'école. Mais il n'en reste pas moins que le résultat auquel nous voilà parvenus ne répond ni aux espérances que l'on avait fait concevoir au pays, ni surtout aux charges qu'on lui a



imposées. — Joseph BURNICHON, dans *les Etudes*, de Paris, 20 novembre 1910, page 520.

**Revenons aux méthodes classiques.**— Un peuple ne triomphe, et même ne dure, qu'en demeurant fidèle à lui-même, et comme disent les philosophes, en persévérant dans son être. Nous sommes en train de perdre nos qualités nationales, sans en acquérir d'autres. C'est ce que tout le monde aperçoit, parce que c'est l'évidence même et que cela crève les yeux. Que les maîtres qui président aux destinées de notre enseignement le reconnaissent donc, avec tout le monde. Ils se sont trompés; ce qui serait inexcusable seulement ce serait de s'entêter dans son erreur. Même sur l'Ouest-État, le mécanicien, quand il constate une erreur d'aiguillage, fait machine en arrière. Je connais assez nos grands professeurs, ceux même dont les idées sont diamétralement opposées aux nôtres, pour savoir qu'ils sont avant tout des hommes de dévouement. Le dévouement est à la base du métier de professeur, comme le courage est à la base du métier de soldat, et comme l'esprit de sacrifice est l'essence de la mission du prêtre. Ils n'ont en vue que le bien de la jeunesse qui leur est confiée, n'en doutons pas. Qu'ils y travaillent donc par de meilleures méthodes. Ils en sont très capables. En le faisant ils s'honoreront. Ils rassureront le public. Ils auront l'opinion avec eux. On n'enseigne pas plus qu'on ne gouverne contre l'opinion. **En** ce moment ils ont beau se sourire à eux-mêmes: l'opinion est contre eux. Elle est contre eux avec ensemble, avec éclat et avec angoisse. C'est un *tolle*. — René DOUMIC, dans *le Gaulois*.

**Les statistiques du P. Krose, S. J.** — Quant à l'état numérique du monde religieux actuel, il n'est pas aisé à dresser dans le détail. Reprenant et revisant avec le plus grand soin les nombres donnés par les statisticiens von Jurascheck, Scobel, Fournier de Flaix, etc., H. Krose arrive au tableau suivant qui, dans ses grandes lignes, peut être tenu, à quelques millions d'unités près, pour exact (j'arrondis les chiffres en supprimant les fractions de millions): Population totale du globe: environ 1,537 millions. Chrétiens de toutes dénominations: 549 millions, dont 265 millions seraient catholiques. Juifs: 11 millions; Mahométans: 202 millions; Brahmo-hindouistes: 210 millions; Fidèles des anciens cultes de l'Inde: 12 millions; Bouddhistes: 120 millions; Tenants du Confucianisme et du culte des ancêtres: 235 millions; Taoïtes: 32 millions; Shin-

toïstes: 17 millions; Païens fétichistes ou idolâtres: 145 millions; Non-identifiés religieusement: 3 millions. Il résulte de ces chiffres que la moitié de l'humanité professe une religion monothéiste, et plus du tiers la religion chrétienne. — Léonce de GRANDMAISON, dans *la Revue Pratique d'Apologétique*, 15 août 1910, page 733.

**La crise en Espagne.** — Le Vatican a trop de clairvoyance pour n'avoir pas saisi, dès la première heure, où devait aboutir le mouvement libéral inauguré par Canalejas. Certes, s'il ne s'était agi que de coopérer par des sacrifices au progrès économique et social de l'Espagne, il n'est pas douteux que l'Église eût été prompte à consentir à des concessions. Mais lorsqu'il ne s'agissait visiblement que de frapper un nouveau coup à la religion catholique, et sur la terre même où elle avait gardé la plus indéclinable vitalité, le Vatican n'a pas hésité à opposer poliment, mais résolument, un énergique *Non possumus*. Quelque amère critique qu'en fassent les ennemis déclarés et les timides amis de l'Église, cette résistance s'imposait principalement pour deux motifs. Tout d'abord, si on ne veut pas qu'un torrent fasse des ravages, il faut empêcher qu'il ne se déchaîne; en dressant une barrière infranchissable devant la pensée révolutionnaire, il y avait espoir de la contenir; qu'elle vienne à rompre la digue, rien n'arrêterait sa désastreuse violence; c'est donc un calcul sage que de résister aux premières tentatives de la conjuration antireligieuse. En second lieu, si Rome eût cédé, elle eût paru livrer l'Espagne catholique à ses pires ennemis; au contraire, par sa fière attitude, elle soutient ce peuple dans sa foi et dans la revendication de ses droits traditionnels, elle l'anime à la lutte et groupe en un faisceau toutes les volontés déterminées au combat: «Défendez-vous, dit implicitement le Pape aux Espagnols; ce n'est pas moi qui jetterai la division dans vos rangs. Montrez que vous êtes de taille à conserver intact votre héritage séculaire. Que si, trop faibles pour garder ce dépôt sacré, vous le laissez briser dans vos mains, il sera toujours temps de vous aider à en recueillir les précieux débris; mais il vous appartient de donner dans la crise présente la mesure de votre valeur catholique.» Le peuple espagnol comprend si bien que ses destinées sont entre ses mains, qu'il est décidé à agir par lui-même et qu'il se soulève en grande majorité pour la sauvegarde de sa foi. — J. GUIBERT, dans *la Revue Pratique d'Apologétique*, 15 août 1910, page 769.

## BIBLIOGRAPHIE

**Visions d'Anne-Catherine Emmerich** sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la très sainte Vierge, coordonnées par le R. P. DULEY, O. P. Traduction nouvelle par Charles d'EBELING. 3 vol. In-12 de 520 pages chacun. Paris, librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, 1911. Montréal, Beauchemin, Granger, Dérome. Prix: 10 fr. 50.

«En mettant en ordre les visions de sœur Catherine Emmerich, écrivait en 1864 le R. P. Monsabré, le R. P. Duley a fait une œuvre utile à tous les fidèles, et leur a rendu facile le pieux exercice de la méditation sur toute la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère. Nous l'avons trouvé, dans l'édition qu'il publie, rien qui soit contraire à la foi.»

**Dieu: son existence et sa nature**, par l'abbé BROUSSOLLE. — In-12 de 250 pages. Paris, P. Téqui, 82, rue Bonaparte, 1911. Montréal Beauchemin, Granger, Dérome. Prix: 2 fr.

Nous avons déjà parlé avec éloges d'autres ouvrages publiés par le savant aumônier du lycée Michelet. L'auteur suit l'ordre ordinaire, l'ordre classique dans l'exposé des arguments. Il complète chaque thèse par des extraits, des citations, des discussions. Suivent un questionnaire et des exercices. Les notes au fond des pages valent plus d'un quart du volume.

**Jeunesse et Pureté.** Quinze conférences pour retraites, patronages et œuvres diverses de jeunes gens. Par l'abbé Henri MORICE. — In-12 de XII-240 pages. Paris, P. Téqui, 82, rue Bonaparte. Montréal, Beauchemin, Granger, Dérome. Prix: 2. fr.

L'auteur, dit Louis d'Alvory, «ne s'en est pas tenu à des généralités vagues qui ne portent pas, il n'est pas tombé dans le défaut contraire qui aggraverait le mal à guérir. L'examen des titres nous le prouve, parce que l'étude bien complète du sujet montre qu'il existe une complète connexion entre la pureté et d'autres vertus envisagées à son point de vue spécial; et c'est le mérite fondamental de *Jeunesse et Pureté*».

**Le journalisme catholique**, par le R. P. Joseph CHIAUDANO, S. J. Seule édition française autorisée. — In-12 de 122 pages. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette.

Nos lecteurs ont été fort bien renseignés sur ce volume par l'intéressant article de notre collaborateur M. Alphonse-M. Gauthier dans LE SEMEUR de mars.



**La peur de l'effort intellectuel**, par le R. P. M.-S. GILLET, O. P. — In-12 de 110 pages. (Bibliothèque de «la Revue de la Jeunesse»). Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette. Prix: 1 fr.

«*Le manque de volonté*: voilà, dit l'auteur, la grande maladie des jeunes gens» et il analyse l'état de torpeur dans lequel vivent les âmes amoindries qui n'ont pas le courage de réagir. Ce livre s'adresse spécialement *aux étudiants de nos Universités*, et se propose de leur apprendre à se servir de *l'étude* pour devenir, en même temps que des hommes de science, des *hommes* tout court, dans le sens *viril* du mot: des hommes qui n'aient pas *peur de l'effort*, mais au contraire se passionnent pour lui». Recommandé à tous nos cercles.

**Discours eucharistiques. Première série.** Collection publiée sous le patronage du Comité permanent des Congrès eucharistiques. — In-12 de 406 pages. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Prix: 3 fr. 50.

Ce volume contient 28 discours prononcés dans les Congrès de Lille (1881), Avignon (1882), Liège (1883), Fribourg (1885), Toulouse (1886), Paris (1888), et Anvers (1890), signalons ceux de M. de Belcastel, J. Lemann, Mgr Lequette, R. P. Verbeke, S. J., Dr Didiot, Mgr Monnier, Mgr d'Hulst, R. P. Testnière, Mgr Mermillod, R. P. Monsabré, O. P., R. P. Matignon, S. J., Mgr Gay, Dom Laurent Janssens, etc... S'il lui est fait bon accueil, cette publication sera continuée.

**Les paroles de Jeanne d'Arc**, par Mme Pierre FROMENT. Préface par M. J. Gilbert. — In-12 de XX-318 pages. Paris, J. de Gigord, 15, rue Cassette Prix: 3 fr.

Avec une science impeccable, Mme Pierre Froment a extrait des vieilles chroniques et surtout des deux procès de la condamnation et de la réhabilitation toutes les paroles authentiquement attribuées à l'héroïque et sainte Pucelle, et avec un art consommé elle les a reliées entre elles par un court récit.

**Nos devoirs envers nous même**, instruction d'apologétique, par l'abbé Léon DÉSERS. — In-12 de VIII-334 pages. Paris, J. de Gigord, 15, rue Cassette, 1910.

L'auteur entre dans les profondeurs de notre «moi», pour en analyser les puissances, les faiblesses et aussi pour signaler les attaques de l'ennemi du dehors. On lira avec profit les pages consacrées à la déformation de l'esprit par l'abus de l'esprit critique, les journaux, le roman, le théâtre, de même que les instructions sur le luxe, les arts, le sentiment du beau, la sérénité de l'âme. L'auteur ne déclame jamais, il raisonne, aussi excitera-t-il ses lecteurs à réfléchir par eux-mêmes.

**Les Trappistes en Chine**, par A. LIMAGNE. — In-8 de 84 pages, orné de 4 gravures hors texte. Paris, J. de Gigord, 15, rue Cassette, 1911. Prix: 2 fr.

«Les Trappistes en Chine» nous disent les raisons d'une Trappe en Chine, l'histoire émouvante de sa fondation, le dur et long siège qu'elle soutint contre les Boxers. La vie du Chinois s'y reflète pittoresquement dans le train ordinaire de ses travaux et de ses habitudes.

**Exposition de la doctrine de l'Église catholique**, par BOSSUET. Édition critique, avec introduction et notes par Albert Vogt. — In-16 de 214 pages. (Collection *Pensée chrétienne*). Paris, Bloud & Cie, 7, Place Saint-Sulpice. Prix: 3 fr.

Ce «livre d'or», comme l'appelait Leibnitz, obtint, dès son apparition, le seul résultat que Bossuet s'était proposé en l'écrivant: la conversion de plusieurs réformés. Aujourd'hui, après plus de deux siècles de luttes et de polémiques, ce précieux ouvrage demeure, pour les catholiques du XX<sup>e</sup> siècle comme pour ceux du XVII<sup>e</sup>, le plus admirable manuel de controverse protestante qui ait été mis entre leurs mains.

**Pourquoi nous sommes sociaux**, par le comte Louis de CLERMONT-TONNERRE. — In-12 de 64 pages. (Science et Religion). Paris, Bloud & Cie, 7, Place Saint-Sulpice, 1911. Prix: 0 fr. 60.

Cet opuscule est une protestation d'un «privilegié de la vie» contre «l'émigration à l'intérieur» des anciennes classes dirigeantes. Après une courte mais brillante carrière militaire, M. de Clermont-Tonnerre s'est voué à l'apostolat social. C'est dire qu'il prêche ici d'exemple et que les pages de son livre sont des pages vécutées. Là est leur principale valeur.

**Autour du Congrès de Montréal**, par le Chan. L.-Aug. LORRAIN. — In-18 de 308 pp. Paris, Gabriel Beauchesne & Cie, 117, rue de Rennes, 1911. Prix: 3 fr. 50.

Tout ce qu'on écrit sur le Congrès eucharistique de Montréal nous intéresse singulièrement. *La Semaine Religieuse* de Québec s'étonne que «en un si bref séjour en Amérique, l'auteur ait pu réunir tant de renseignements, et en général si justes, sur les gens et les choses de ce côté-ci de l'océan.» Les jeunes de l'A. C. J. C. liront avec plaisir le récit de leur réunion à l'Aréna, page 154.

**Ce que Fénelon dirait au XX<sup>e</sup> siècle sur l'Éducation des Filles**, par L.-B. DAGUIRRE. — In-16 double couronne de 335 pp. Paris, Gabriel Beauchesne & Cie, 117, rue de Rennes, 1911. Prix: 3 fr. 75.

Les mères de famille, les éducatrices, et tous ceux qui se préoccupent du grave problème éducationnel trouveront de précieuses leçons et de bien pratiques conseils dans la série de dialogues qui se déroulent à travers ces pages trop courtes au gré du lecteur.

**Un Mois de Marie chez soi**, par l'abbé A. SAULNIER. — In-12 de 270 pp. Paris, Gabriel Beauchesne & Cie, 117, rue de Rennes, 1911. Prix: 2 fr. 50.

Nous avons déjà recommandé d'autres ouvrages de M. l'abbé Saulnier. On trouvera dans celui-ci des sujets de méditation, lectures, traits et légendes historiques très bien appropriés et disposés pour chaque jour du mois de mai.

**L'action catholique**. Discours prononcés en divers Congrès par le R. P. JANVIER, O. P. — In-8 écu de 354 pp. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette, 1911. Prix: 4 fr.

Ce beau volume renferme quatorze discours prononcés par l'éminent orateur sur l'eucharistie, les conflits du catholicisme et la société moderne, l'enseignement de la vérité catholique, l'apostolat par les œuvres, l'œuvre des catéchistes, celle de la Croix-Rouge, toasts à Pie X aux congrès de la Bonne Presse, la paix et le Sacré Cœur. Le P. Janvier est un docteur doublé d'un apôtre.

**Le royaume de Dieu**, par le P. Louis PERROY. — In-12 de 302 pp. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette. Prix: 3 fr. 50.

Clarté et intérêt: telles sont les notes dominantes de ce beau livre. Tous ceux qui ont lu *la Montée du Calvaire* — et ils sont légion — connaissent le genre de l'auteur et ne manqueront pas de faire connaissance avec le volume que nous signalons aujourd'hui.

**Femmes de France**. Madame de La Fayette. Mademoiselle de Montpensier. George Sand. Madame de Sévigné. — 4 vol. in-12 écu d'environ 120 pp. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette. Prix: 0 fr. 60 chacun.

*Femmes de France* c'est le titre général d'une collection nouvelle dont le directeur est M. C. Lecigne, professeur aux Facultés de Lille, et auteur des quatre monographies citées plus haut. La typographie des volumes est très soignée. Nous ne referons pas ici l'éloge de M. Lecigne: sa présence est une garantie de premier ordre pour la collection et les ouvrages dus à sa plume sont un réel mérite. Nos lecteurs sont priés de prendre note et de ne plus choisir au hasard dans des collections quelconques.

**Le problème du mal**, par le P. J. DE BONNIOT. Introduction par X. Moisant. — In-12 de XLII-372 pp. Paris, P. Téqui, 82, rue Bonaparte, 1911. Montréal, Beauchemin et Granger. Prix: 3 fr. 50.



Esprit pénétrant, très observateur, non moins ironiste, le P. de Bonniot était un redoutable adversaire: ses livres sont toujours actuels. On retrouve dans cette nouvelle édition le merveilleux talent du vulgarisateur et du polémiste. Dans une superbe préface, M. X. Moisant dégage et condense en formules limpides la doctrine qui forme l'ossature de ce vivant traité.

**Loi d'exil**, par Edmond THIRIET. — In-12 de 320 pp. Paris, P. Téqui, 82, rue Bonaparte, 1911. Montréal, Beauchemin et Granger. Prix: 3 fr. 50.

Sous la forme d'un roman, l'auteur fait l'histoire douloureuse, l'histoire vécue des victimes de la loi d'exception portée contre les catholiques de France. Le récit est dramatique, parfois même pathétique: pourquoi faut-il qu'il soit malheureusement si vrai?

**Le salut assuré par la dévotion à Marie.** Témoignages et exemples. — In-18 de 184 pp. Paris, Téqui, 1911. Montréal, Beauchemin et Granger. Prix: 1 fr.

C'est une gerbe de témoignages cueillie à travers les siècles et qui tous proclament l'amour miséricordieux de Marie envers les pécheurs.

**L'acte de foi est-il raisonnable?** Par le R. P. SCHWALM. — In-16 de 64 pp. (*Sciences et Religion*). Paris, Bloud & Cie, 7, place St-Sulpice, 1911. Prix: 0 fr. 60.

Une foi irrrationnelle et aveuglement sentimentale n'est point celle que le catholicisme réclame. Un mot de saint Thomas que l'auteur cite au début de son opuscule en résumé admirablement l'esprit: «L'acte de foi procède de la raison spéculative.»

**Les merveilles de l'œil.** (Argument classique de la finalité.) Par les Drs L. et P. MURAT. — In-16 de 72 pp. (*Science et Religion*). Paris, Bloud & Cie, 7, place St-Sulpice, 1911. Prix: 0 fr. 60.

L'œil est le type des adaptations organiques complexes. En lisant ce savant opuscule, on voit l'impossibilité manifeste de l'interprétation matérialiste. C'est une éloquente illustration de la preuve classique de la finalité.

**Lourdes. Les pèlerinages**, par le Comte J. DE BEAUCORPS. — In-16 de 200 pp. Paris, Broud & Cie, 7, place St-Sulpice, 1911. Prix: 2 fr. 50.

Les pèlerins de Lourdes retrouveront ici leurs propres émotions, reproduites avec intensité, avec amour, avec piété. Les autres y puiseront le désir d'assister à ces spectacles grandioses et, par l'étagage des pires infirmités, tragiques.

**L'industrie avicole dans la Province de Québec.** Trois conférences par le R. F. LIGUORI, de l'Institut Agricole d'Oka, et M. John A. GUNN. — Brochure de 46 pp. S'adresser au Collège MacDonald, Qué., à l'Institut Agricole d'Oka, ou mieux au Département de l'Agriculture, Québec.

On ne comprend pas l'importance de l'industrie avicole: cette brochure contribuera, espérons-le, à ouvrir les yeux. On y trouve une conférence du R. F. Liguori, rapporteur de la commission avicole de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, et deux autres de M. John A. Gunn, de la maison Gunn, Langlois & Cie, Ltée, de Montréal. Les statistiques et les renseignements d'ordre pratique sont pleins d'intérêt.

**The Canadian Association for the Prevention of Tuberculosis.** Tenth Annual Report with Transactions of the Annual Meeting held in Montreal, June 7th, 8th and 9th, 1910. — In-8 de 206 pp. avec gravures. Ottawa, James Hope & Sons.

Ce compte rendu très intéressant raconte les efforts faits pour enrayer le fléau de la tuberculose, les résultats obtenus et ce qu'on se propose d'accomplir si l'encouragement du public ne fait pas défaut. Le secrétaire de l'Association est M. George D. Porter, d'Ottawa.

**Le Fascinateur**, organe des récréations instructives de la Bonne Presse. Mensuel. Abonnement: 4 fr. Adresse: 5, rue Bayard, Paris (8e).

On nous a adressé la livraison de décembre 1910 qui contient le compte rendu du sixième congrès général des Œuvres de Conférences et de Projections. C'est un fascicule de 86 pp. à deux colonnes, petit texte serré, avec gravures, et tout plein de renseignements du plus grand intérêt pour tous ceux qui s'occupent des œuvres de jeunesse et de l'apostolat populaire. Nous sommes heureux de profiter de la circonstance pour recommander chaudement à tous nos cercles les publications de la Bonne Presse qu'à regret nous n'avons guère l'occasion de signaler dans ces pages.

**La Revue Hebdomadaire**, 8, rue Garancière, Paris. Abonnement: 30 fr.

La livraison du 8 avril contient une conférence de M. Henri Bordeaux sur Ferdinand Lasalle, une étude de Compayré sur le Ministère de l'Instruction Publique, une poésie de Jean Aicard, un roman traduit d'E. White, un article sur le Cheval dans l'antiquité préhistorique par R. de Passilly, et la chronique des livres par François Le Gris.

*La Revue Hebdomadaire* ne peut être mise indifféremment entre toutes les mains.

# Compagnie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE (FRANCE)

**BILLET FACULTATIF JUSQU'À PARIS**

Ligne favorite des voyageurs. Steamers à grande vitesse.

**DÉPARTS :** Chaque Jeudi, à 10 h. du matin

CAROLINE ( <i>supplém.</i> )....	13 mai	LA TOURAINE.....	18 mai
LA PROVENCE .....	11 mai	NIAGARA ( <i>supplém.</i> )....	27 mai
LA BRETAGNE ( <i>supplém.</i> )	13 mai	LA SAVOIE.....	25 mai

MM. les membres du clergé trouveront à bord des paquebots de la Cie Générale Transatlantique, en s'adressant au commissaire, tous les objets nécessaires au culte. Une cabine est mise à leur disposition tous les matins.

**AVANTAGES SPÉCIAUX AU CLERGÉ**

## GENIN, TRUDEAU & CIE

22 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Mentionnez le SEMEUR

### Toile noire sur ressort

POUR SERVICE FUNÈBRE

UNE INNOVATION :

Économie de temps et de travail.

Toute demande de renseignements  
recevra toute notre attention :

**DALY & MORIN,**

Manufacturiers de  
rideaux sur ressort

32, St-Sulpice - MONTRÉAL

**J.-A. SIMARD & Cie**

Importateurs directs de THÉ, CAFÉ.

305-307, St-Paul, MONTRÉAL  
21, Houghton St., Worcester, Mass.

Tél. Bell Main 5493

Rés. Westmount 2540

**Théodule Rhéaume**

Avocat, Procureur

Edifice "La Presse"

MONTRÉAL

Salle de vente :

BELL, M., 2220  
MARCH., 543

Bureau :

BELL, M., 4161

Résidence :

BELL,  
W.-MT., 334B  
N.-D. de Grâce.

## I.-L. LAFLEUR

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie, Peintures,  
Vitres, Vernis, etc., etc.

362-366 NOTRE-DAME  
OUEST

Coin de la rue DUPRÉ

*Moteurs*

à

*gazoline.*



PROVINCE DE QUÉBEC (CANADA)

# TERRES A VENDRE

**Brillant avenir pour les Colons et les Industriels**

**Superficie de la Province: 346,928 milles carrés**

**Population totale: . . . . . 1,645,989 âmes**

NATIONALITÉS	{	Canadiens français.....	1,322,115
		Anglais.....	.....
		Irlandais.....	114,842

Il y a plus de SIX MILLIONS d'acres de terres—arpentées et divisées en lots de fermes—à vendre dans la Province de Québec.

Le prix de ces terres varie de vingt à cinquante sous l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des régions suivantes :

Région du Lac Saint-Jean et du Saguenay;—région de l'Outaouais et du Témiscamingue;—région de la Chaudière;—la Vallée de Métaupédia;—la Gaspésie.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels.

## CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les concessions forestières—ou les permis de couper du bois sur les terres de la Couronne—se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois : pin, épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de trois piastres par mille, payable avant le premier septembre de chaque année.

## POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la Province, le Département des Terres et des Forêts cède ou loue les cascades ou chutes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.

Pour renseignements plus précis sur la valeur des terres et des bois, s'adresser au **MINISTÈRE DES TERRES ET DES FORÊTS**, à Québec (Canada).

TÉL. BELL,  
MAIN, 494

# Edmond Hurtubise

## Courtier d'Assurances.



Chambre 81, édifice "Guardian"

160, rue St-Jacques, . . . . . Montréal.

**J**EUNES GENS, ASSUREZ VOTRE AVENIR EN PLAÇANT CHAQUE SEMAINE QUELQUE CHOSE SUR LES TERRAINS DE MONTREAL-EST, ILS AUGMENTENT EN VALEUR CHAQUE JOUR; C'EST LE TEMPS POUR VOUS DE DEVENIR PROPRIÉTAIRES A PEU DE FRAIS.

Pour avoir un plan et une liste de prix avec toutes les conditions, Adressez-vous à:

### Joseph Versailles

Édifice de la Banque Nationale  
99, rue St-Jacques, - MONTRÉAL

TÉL. BELL: MAIN 7195

N. B. — Cette annonce vous vaudra dix dollars (\$10.00) de crédit sur tout achat de terrain.

# Laurent Thériault

## Entrepreneur de Pompes funèbres, Embaumeur

24 et 26, rue St-Urbain

Tél. Bell, M. 1399

237, rue Centre - - -

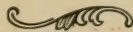
" " M. 3514

# Art Religieux

**T. CARLI**  
Statuaire

Le plus grand assortiment  
en Amérique

Statues, statuettes, groupes, chemins de croix  
reliefs, piédestaux, consoles, etc., etc. : : :



316, 318, 320 est, rue Notre-Dame, MONTRÉAL





NOUS VENDONS A  
TERMES FACILES  
AU MÊME PRIX  
QU'AU COMPTANT

Téléphone Bell,  
Est 1537

# Chas DESJARDINS & CIE

Le plus grand  
magasin de  
Chapeaux et  
Fourrures  
de l'univers

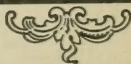


Les pionniers du  
nouveau boulevard  
commercial

130

RUE ST-DENIS

:: :: Entre :: ::  
STE - CATHERINE  
ET DORCHESTER  
M O N T R É A L



**N**OUS vous invitons à venir  
visiter notre magasin, où  
vous trouverez le plus bel assorti-  
ment de FOURRURES à 40%  
MEILLEUR MARCHÉ que n'im-  
porte où ailleurs.





